

NEF

De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverse

**Enquête « Génération 2004 »
Interrogation 2007**

**NOTES
EMPLOI
FORMATION**

43

Julien Calmand, Dominique Epiphane, Pierre Hallier

octobre 2009

Céreq

Déjà parus

Orientation : la parole aux élèves

Thierry Berthet (coord.), Stéphanie Dechezelles, Rodolphe Gouin, Véronique Simon
NEF 34, septembre 2008

Les acteurs locaux de l'orientation : un exemple aquitain

Thierry Berthet (coord.), Stéphanie Dechezelles, Rodolphe Gouin, Véronique Simon
NEF 35, septembre 2008

Le système d'orientation. Entre choix individuels et contraintes d'action publique

Thierry Berthet, Yvette Grelet, Claudine Romani (coord.)
NEF 36, octobre 2008

Très petites, petites et moyennes entreprises : entre tradition et innovation

Elyes Bentabet
NEF 37, octobre 2008

La VAE en entreprise : une démarche collective qui soutient des projets individuels

Damien Brochier, Françoise Kogut-Kubiak, Chantal Labruyère, Nathalie Quintero
NEF 38, novembre 2008

Les professions intermédiaires dans les entreprises

Martine Möbus, avec le concours d'Anne Delanoë
NEF 39, janvier 2009

L'apprentissage au sein de l'Éducation nationale : une filière sortie de la clandestinité

Jean-Jacques Arrighi, Damien Brochier
NEF 40, avril 2009

Qui sort de l'enseignement secondaire ?

Jean-Jacques Arrighi, Céline Gasquet, Olivier Joseph
NEF 41, juin 2009

L'insertion des sortants de l'enseignement secondaire

Jean-Jacques Arrighi, Céline Gasquet, Olivier Joseph
NEF 42, juin 2009

La liste complète des NEF parues peut être consultée
sur le site internet du Céreq

www.cereq.fr

La collection Notes Emploi Formation regroupe des textes qui présentent des résultats d'études réalisées dans le cadre des activités du Céreq et de son réseau. Elle propose des analyses récentes sur les diverses dimensions de la relation entre formation et emploi. Ces notes, éventuellement amendées et enrichies, pourront être ultérieurement publiées sur d'autres supports.

Synthèse

Ce document analyse les trois premières années de vie active des 380 000 jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2004, diplômés ou non. Leur arrivée sur le marché du travail s'est effectuée dans un contexte économique difficile. Parmi eux, 75 000 jeunes, soit un sur cinq, ont arrêté leurs études dans l'enseignement supérieur sans y avoir obtenu de diplôme. Ils ont connu, comme leurs prédécesseurs sortis du système scolaire en 1998 et surtout ceux sortis en 2001, des difficultés importantes d'insertion professionnelle. Les jeunes qui sont, quant à eux, sortis de l'enseignement supérieur en 2004 avec un diplôme ont été moins exposés que les précédents aux aléas de la conjoncture ; ils n'y ont pas été pour autant insensibles.

En fin de troisième année de vie active, 7 % des diplômés du supérieur sont au chômage, soit un taux de deux points supérieur à celui de leurs aînés sortis en 1998. La proportion de débutants en contrat à durée déterminée n'a pas, d'une génération à l'autre, augmenté et la proportion de diplômés du supérieur qui accède au statut de cadre ou de profession intermédiaire n'a pas plus évolué entre les deux générations. Le salaire net médian, en euros constants, a en revanche baissé pour les diplômés ayant au moins une licence.

Les conditions d'insertion professionnelle sont loin d'être homogènes pour tous les sortants de l'enseignement supérieur. Au-delà du clivage diplômés/non-diplômés, d'autres mécanismes sont à l'œuvre : l'effet du niveau certes, mais aussi celui des filières de formations (sciences exactes *versus* sciences sociales, filières professionnelles *versus* filières générales, grandes écoles *versus* universités...). Cette hétérogénéité constitue le fil rouge qui traverse les trois parties de ce document.

La première partie dresse le portrait des jeunes qui sont sortis de l'enseignement supérieur : profil scolaire et social, motifs d'arrêt d'études, séjours à l'étranger, stages et emplois en cours d'études. La deuxième partie retrace leur parcours d'insertion professionnelle au fil des trois premières années qui suivent leur sortie de l'enseignement supérieur. Elle décrit les différents types de trajectoires qui caractérisent leurs débuts sur le marché du travail (accès rapide et durable ou, au contraire, différé à l'emploi, décrochage ou éloignement de l'emploi, retour en formation ou reprise d'études). Enfin, la troisième partie se focalise sur leur situation professionnelle en 2007, soit trois ans après leurs premiers pas dans la vie active. Elle propose des résultats détaillés par filières et spécialités de formation. Elle fournit également un panorama des emplois occupés et des salaires perçus à cette période.

AUTEURS

**Julien Calmand,
Dominique Epiphane et
Pierre Hallier, Céreq.**



Sommaire

1. Portrait des sortants de l'enseignement supérieur.....	5
1.1. Profil scolaire et social	8
1.2. Motifs d'arrêt des études.....	10
1.3. Les séjours à l'étranger	12
1.4. Stages en cours d'études (hors apprentissage)	13
1.5. Emploi en cours d'études	16
2. Les trois premières années de vie active	18
2.1. Les conditions d'insertion des sortants 2004.....	18
2.2. Les différentes trajectoires d'entrée dans la vie active	20
3. La situation professionnelle en 2007.....	28
3.1. Les non diplômés de l'enseignement supérieur	28
3.2. Le niveau bac+2	32
3.3. Le niveau bac+3	36
3.4. Le niveau bac+4	40
3.5. Le niveau bac+5	44
3.6. Les docteurs.....	49
Conclusion	52
Références bibliographiques.....	53
Annexe	55
Glossaire	58

1 | Portrait des sortants de l'enseignement supérieur

En 2004, 380 000 jeunes sont sortis de l'enseignement supérieur. Ces jeunes ont effectué leurs études dans un contexte où celui-ci était en pleine mutation. En effet, depuis 1999 et la conférence ministérielle de Bologne, améliorer son efficacité pour développer « l'économie de la connaissance » est devenu une priorité de l'Union européenne. Dans ce cadre, le système LMD (licence-master-doctorat) a été mis en place afin d'harmoniser les diplômes en Europe. La génération des jeunes qui ont quitté le système éducatif en 2004 a été témoin de ses prémices sans pour autant être encore entièrement directement concernée. En revanche, elle a largement bénéficié des initiatives des pouvoirs publics pour structurer l'ensemble du système de formation supérieure autour de la professionnalisation des diplômes afin de renforcer « l'efficacité » de l'enseignement supérieur en matière d'insertion professionnelle. Cette professionnalisation se concrétise au niveau L principalement par le développement des licences professionnelles. Désormais donc, avec le LMD, obtenir un diplôme de niveau L (bac+3) est présenté comme un premier seuil. Cependant, plus de la moitié des jeunes qui effectuent des études supérieures entrent sur le marché du travail sans l'avoir atteint.

En 2004, les sortants de l'enseignement supérieur représentaient un peu plus de la moitié (52 %) des jeunes qui faisaient leurs premiers pas dans la vie active cette année-là. Environ quatre cinquièmes étaient effectivement détenteurs d'un diplôme du supérieur tandis que pour un cinquième d'entre eux, le passage par un établissement du supérieur ne leur a pas permis d'obtenir de titre supérieur au baccalauréat.

Sur l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur, les sans diplômés représentent donc 19 % des effectifs : 7 % après un passage dans l'enseignement professionnel court (IUT ou STS) et 12 % après une tentative à l'Université. Plus du tiers des sortants de l'enseignement supérieur sont diplômés au niveau bac+2 (36 %), dont la majorité, après l'obtention d'un BTS. Les sortants après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme de niveau bac+4 représentent respectivement 13 % et 10 %. Enfin, 18 % sont détenteurs d'un diplôme bac+5 (master recherche, master pro, école de commerce ou d'ingénieurs), tandis que 4 % entrent sur le marché du travail avec un doctorat (dont un tiers en médecine) (cf. tableau 1).

Depuis plusieurs années, les filles sont majoritaires dans l'enseignement supérieur : il y a dix ans, elles représentaient 55 % des effectifs, ce qui est toujours le cas pour la cohorte 2004. Pour autant, la répartition entre les deux sexes est marquée par les mêmes constantes : tandis que les jeunes filles ne représentent toujours qu'un quart des diplômés des écoles d'ingénieurs, elles constituent en revanche 89 % des effectifs des diplômés de bac+2 santé-social. Entre ces deux extrêmes, la part des filles varie de 39 % pour les diplômés de licences professionnelles à 71 % pour ceux de licences générales. La surreprésentation féminine est particulièrement forte jusqu'au niveau bac+4 (67 % au niveau M1) mais s'atténue au-delà. À noter que la répartition chez les docteurs est relativement équilibrée puisque les jeunes femmes représentent désormais 50 % des diplômés de ce niveau même si ce chiffre masque une grande hétérogénéité des filières suivies par les unes et les autres (cf. graphique 1).

MÉTHODOLOGIE

Au printemps 2007, le Céreq a interrogé un échantillon national d'environ 34 000 individus sortis de formation initiale entre octobre 2003 et octobre 2004 (et, pour les docteurs, jusqu'en décembre 2004) ; il a été complété par diverses extensions d'échantillon représentant environ 25 000 individus supplémentaires. Ces individus sont issus de tous les niveaux de formation et font partie des 737 000 jeunes qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif.

L'enquête « Génération 2004 » fait suite aux enquêtes « Génération » précédentes (1992, 1998 et 2001). Elle poursuit le même objectif : analyser les trois premières années de vie active des jeunes sortants du système éducatif.

Proche du questionnement de « Génération 98 » et de « Génération 2001 », cette nouvelle enquête privilégie toujours une approche longitudinale de l'insertion. Elle permet à chaque jeune de retracer son parcours professionnel, depuis sa sortie du système éducatif en 2003/2004 jusqu'au printemps 2007, soit durant environ trois ans. Grâce à un calendrier mensuel, le jeune reconstitue son parcours. En fonction des situations décrites dans ce calendrier – emploi, chômage, inactivité, reprise d'études ou formation –, des modules de questions lui sont ensuite soumis automatiquement.

Deux types de questionnaires ont été utilisés pour l'enquête « Génération 2004 » :

- un questionnaire « complet » de vingt-six minutes en moyenne sur un échantillon national auprès de 33 655 jeunes ;
- une version « allégée » de ce questionnaire (quatorze minutes en moyenne) a été administrée auprès de 25 778 individus supplémentaires.

La partie 1 de ce document portera sur le questionnaire « complet » qui aborde précisément le parcours scolaire, les emplois en cours d'études, les stages. Les parties 2 et 3 portent sur l'ensemble des 59 000 individus enquêtés. Cela permet d'avoir une présentation fine des données par diplômes et spécialités.

Qui sont les jeunes de la Génération 2004 ?

Ils sont français ou étrangers et étaient inscrits dans un établissement de formation l'année scolaire 2003-2004. Ils ont moins de 35 ans au moment de l'interrogation. Ils n'avaient pas interrompu leurs études une année ou plus avant l'année scolaire 2003-2004 (sauf pour raison de santé). Ils n'ont pas repris leurs études pendant l'année qui a suivi leur entrée sur le marché du travail. Ils ont été interrogés au printemps 2007.



Tout au long de cette étude, sont considérés comme emplois à durée indéterminée (EDI) les emplois sous contrat à durée indéterminée (CDI) du secteur privé ou public, et les emplois sous statut de de fonctionnaire.

Tableau 1

PROFIL DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

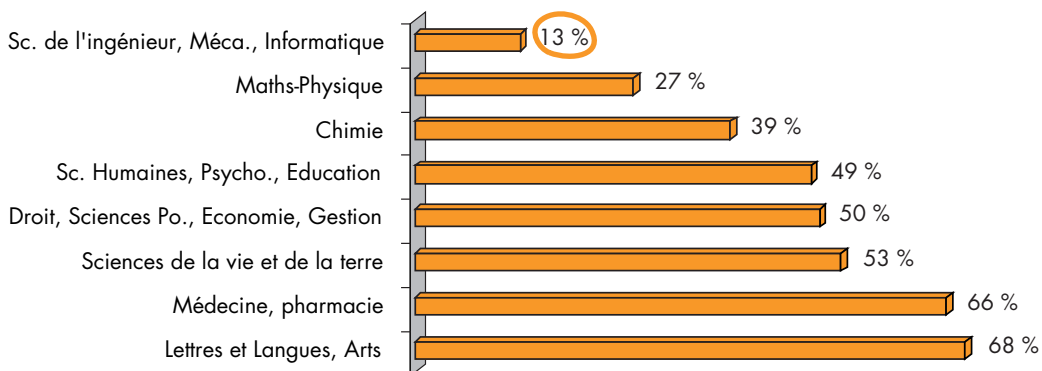
Plus haut diplôme obtenu	Répartition des sortants (en %)	Âge moyen en 2004	Part de filles (en %)
Baccalauréat (abandon ou échec BTS ou DUT)	7	21	41
Baccalauréat (abandon ou échec DEUG)	12	21	58
BTS	20	22	49
DUT	5	22	43
DEUG-DEUST	2	23	61
École d'art bac+2	1	23	60
Bac+2 santé-social	8	24	89
Licence professionnelle	3	22	39
Licence générale	10	24	71
M1 universitaire	6	25	67
École de commerce & autre bac+4	1	24	51
MSTMSG y compris maîtrise IUP	2	24	57
École d'art bac+4	1	25	59
Master Recherche et DEA	2	26	59
École de commerce bac+5	2	24	52
Master Pro et DESS	8	25	58
École d'ingénieurs	5	24	25
École d'architecture & autre bac+5	1	26	43
Doctorat	4	29	50
Ensemble	100	23	56

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

► Lecture : 20 % des sortants de l'enseignement supérieur en 2004 ont un BTS comme diplôme le plus élevé.

Graphique 1

PART DES FEMMES PARMİ LES DOCTEURS DIPLÔMÉS SELON LA SPÉCIALITÉ



► Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un doctorat en sciences de l'ingénieur, mécanique, informatique, 13 % sont des femmes.

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

1.1. Profil scolaire et social

L'âge moyen de la fin des études pour l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur est de 23 ans. Il est logiquement corrélé au niveau de sortie : ainsi, si ceux qui sont sortis sans avoir décroché de diplôme se sont présentés sur le marché du travail à 21 ans en moyenne, ceux qui ont quitté les bancs de l'université après l'obtention de leur doctorat s'y sont présentés à 29 ans. Mais les différents niveaux de sortie atteints par les jeunes diplômés lors de leur entrée sur le marché du travail sont également fortement corrélés à leur profil scolaire antérieur.

Tableau 2

PROFIL SCOLAIRE ET SOCIAL DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EN %)

Plus haut diplôme obtenu	En avance en sixième	Part de bacheliers généraux	Part de bacheliers scientifiques	Ont obtenu la mention B/TB au Bac	Père cadre	Père et mère cadres
Baccalauréat (abandon ou échec BTS ou DUT)	3	16	6	5	17	6
Baccalauréat (abandon ou échec DEUG)	5	61	18	4	24	8
BTS	4	20	9	8	19	5
DUT	3	62	36	6	26	8
DEUG-DEUST	5	85	31	7	28	11
École d'art bac+2	5	52	9	5	33	12
Bac+2 santé-social	5	64	41	7	26	8
Licence professionnelle	6	54	33	8	25	8
Licence générale	7	89	32	7	31	11
M1 universitaire	7	91	26	11	34	13
École de commerce & autre bac+4	7	72	30	8	37	15
MST/MSG y compris maîtrise IUP	6	82	35	13	31	10
École d'art bac+4	3	66	20	6	39	23
Master Recherche et DEA	12	97	43	20	50	21
École de commerce bac+5	14	89	45	20	55	26
Master Pro et DESS	8	93	48	11	37	14
École d'ingénieurs	11	92	90	32	49	22
École d'architecture & autre bac+5	12	85	54	17	50	27
Doctorat	14	81	66	26	52	26
Ensemble	6	62	30	10	29	11

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

► Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un BTS, 4 % étaient en avance en sixième.

La combinaison d'indicateurs d'« excellence scolaire » tels que l'avance en classe de sixième, le type de baccalauréat (général *versus* technologique ou professionnel, scientifique *versus* littéraire ou sciences économiques) ainsi que l'obtention d'une mention « bien » ou « très bien » au baccalauréat montre combien la sélection scolaire (et/ou sociale) est à l'œuvre dans l'enseignement supérieur.

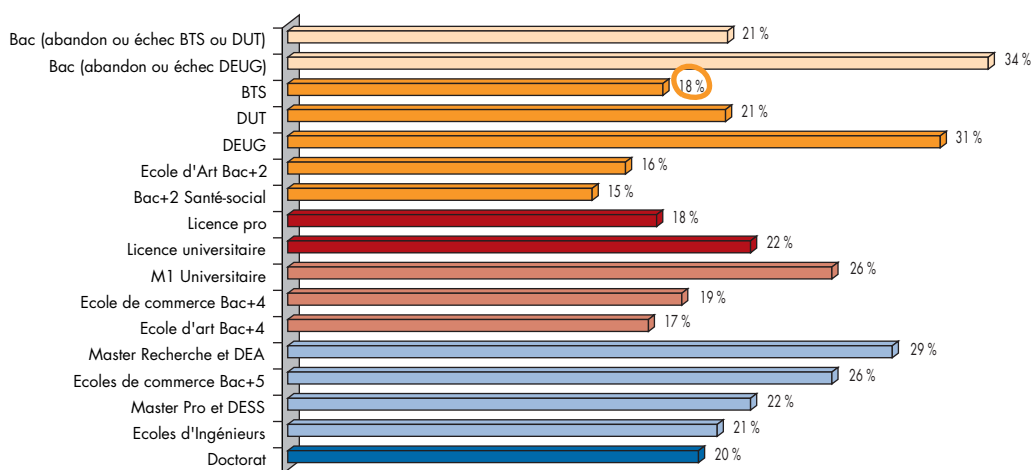
Ainsi, le pourcentage de jeunes qui étaient en avance en classe de sixième, la proportion de titulaires d'un baccalauréat général et/ou scientifique et la part de ceux qui ont obtenu une mention « Bien » ou « Très bien » au baccalauréat augmentent à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des titres scolaires. Les diplômés des grandes écoles, des masters et des doctorats sont ceux qui ont des chiffres nettement supérieurs à la moyenne sur l'ensemble de ces indicateurs.

De même, l'origine sociale reste toujours fortement prédictive du niveau atteint dans l'échelle des diplômes. La proportion de jeunes dont le père est cadre et, *a fortiori* celle dont les deux parents le sont, atteint son maximum pour les diplômés de masters recherche, écoles de commerce, d'ingénieurs et d'architecture ainsi que pour les docteurs. À noter que l'origine sociale des étudiants des filières professionnelles en licences et en masters est, relativement, plus modeste que celle des étudiants des filières générales et recherche, comme si les filières universitaires professionnalisées permettaient un accès plus large aux étudiants d'horizons sociaux plus diversifiés et participaient *de facto* d'une démocratisation réelle des études supérieures.

Enfin, le type d'études suivies est fortement lié à l'origine nationale des jeunes sortants de l'enseignement supérieur. La part de jeunes dont le père, la mère ou lui-même est né à l'étranger est en moyenne de 22 % pour l'ensemble des sortants de l'enseigne-

Graphique 2

PART DES JEUNES DONT LE PÈRE, LA MÈRE OU L'INDIVIDU EST NÉ À L'ÉTRANGER



Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

► Lecture : 18 % des jeunes dont le plus haut diplôme un est un BTS sont soit nés à l'étranger, soit ont au moins un parent né à l'étranger.

ment supérieur. Cette proportion est nettement plus élevée chez ceux qui sortent de l'université sans aucun diplôme (34 %) ou avec le seul DEUG (31 %). En revanche, elle est systématiquement inférieure dans les formations sélectives telles que les STS, IUT, bac+2 santé-social, écoles de commerce et écoles d'ingénieurs, à l'exception des masters recherche et DEA qui accueillent davantage d'étudiants étrangers.

1.2. Motifs d'arrêt des études

Les motifs d'arrêt des études évoqués par les jeunes sortants de l'enseignement supérieur dépendent fortement du niveau auquel ils sont sortis du système scolaire. En moyenne, les motifs financiers, l'opportunité d'emploi ou la lassitude vis-à-vis des études sont cités à peu près dans les mêmes proportions par l'ensemble des sortants (un peu plus d'un quart d'entre eux citent au moins une de ces trois raisons). Le refus dans une formation supérieure est beaucoup moins souvent mentionné (7 %). Ces proportions varient considérablement selon les niveaux d'études.

Ainsi, la lassitude des études, loin d'être proportionnelle au nombre d'années passées sur les bancs de l'université ou de tout autre établissement du supérieur est invoquée à plus de 40 % par les BTS ou les DUT qui sont entrés sur le marché du travail à ce niveau (qu'ils aient ou non réussi leur diplôme). En revanche, les diplômés de Master et surtout de Doctorat invoquent rarement ce motif alors même que ce sont eux qui connaissent les parcours scolaires les plus longs.

Si près d'un tiers des jeunes sortants de l'enseignement supérieur ont arrêté leurs études parce qu'ils avaient trouvé un emploi, c'est le cas de la moitié des jeunes diplômés des filières santé-social au niveau bac+2 et de 45 % des diplômés des écoles de commerce de niveau bac+5. En revanche, seulement 15 % des diplômés des écoles d'art et des écoles de commerce au niveau bac+4 évoquent cette raison.

Enfin, le refus dans une formation supérieure est un motif qui concerne principalement les M1 universitaires et les MST-MSG révélant ainsi la sélection qui s'opère à l'entrée en M2 recherche ou professionnel.

Tableau 3

MOTIFS D'ARRÊT DES ÉTUDES DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR* (EN %)

Plus haut diplôme obtenu	Étaient lassés de faire des études	Ont été refusés dans une formation supérieure	Pour raisons financières	Avaient trouvé un emploi	Avaient atteint le niveau souhaité	Souhaitaient entrer dans la vie active
Baccalauréat (abandon ou échec BTS ou DUT)	43	7	28	25	27	66
Baccalauréat (abandon ou échec DEUG)	29	10	29	25	8	50
BTS	44	9	32	27	64	78
DUT	42	11	31	28	52	74
DEUG-DEUST	31	7	30	28	25	55
École d'art bac+2	29	8	31	23	75	73
Bac+2 santé-social	8	1	12	50	89	75
Licence professionnelle	35	6	27	38	69	80
Licence générale	22	9	24	34	46	56
M1 universitaires	26	16	25	32	48	65
École de commerce & autre bac+4	22	5	28	37	73	81
MSTMSG y compris maîtrise IUP	34	15	29	33	62	77
École d'art bac+4	15	1	24	15	85	66
Master Recherche et DEA	16	10	29	33	63	67
École de commerce bac+5	13	3	19	45	91	84
Master Pro et DESS	18	2	16	30	89	81
École d'ingénieurs	19	2	17	36	90	81
École d'architecture & autre bac+5	19	1	18	33	86	80
Doctorat	5	1	5	28	89	61
Ensemble	28	7	25	31	58	69

* Plusieurs réponses possibles

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

► Lecture : 44 % des jeunes dont le plus haut diplôme est un BTS déclarent avoir arrêté leurs études parce qu'ils étaient lassés d'en faire.

1.3. Les séjours à l'étranger

Tandis que plus du tiers des diplômés des écoles d'ingénieurs et près de la moitié de ceux des écoles de commerce ont effectué au moins un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études supérieures, ce n'est le cas que pour un cinquième des jeunes sortis de l'université. Malgré le développement de l'aide à la mobilité étudiante à travers des programmes de type « Erasmus », les séjours à l'étranger sont encore relativement peu développés dans les filières universitaires, y compris celles à fort contenu professionnalisant telles que les licences ou les masters professionnels.

Tableau 4
LES SÉJOURS À L'ÉTRANGER PENDANT LEURS ÉTUDES (EN %)

Plus haut diplôme obtenu	Séjour à l'étranger	Séjour d'au moins 6 mois	Le dernier séjour s'est déroulé dans :		
			un établissement de formation	le cadre d'un stage en entreprise	les deux
Baccalauréat (abandon ou échec BTS ou DUT)	11	1	13	48	0
Baccalauréat (abandon ou échec DEUG)	9	4	34	24	9
BTS	12	0	10	48	3
DUT	9	2	10	55	6
DEUG-DEUST	6	2	24	40	5
École d'art bac+2	23	3	7	80	0
Bac+2 santé-social	7	0	12	35	2
Licence professionnelle	14	2	15	57	11
Licence générale	12	5	32	17	3
M1 universitaire	19	10	34	26	6
École de commerce & autre bac+4	33	22	34	30	15
MST/MSG y compris maîtrise IUP	22	9	33	41	4
École d'art bac+4	23	4	45	7	0
Master Recherche et DEA	21	10	36	30	1
École de commerce bac+5	49	27	47	38	9
Master Pro et DESS	22	10	30	42	8
École d'ingénieurs	39	16	26	51	11
École d'architecture & autre bac+5	31	19	46	35	5
Doctorat	29	11	37	23	4
Ensemble	17	6	27	39	6

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.



Lecture : 12 % des jeunes dont le plus haut niveau de diplôme est un BTS ont effectué un séjour à l'étranger au cours de leurs études.

La plupart de ces séjours durent moins de six mois. Ils se déroulent soit dans le cadre de suivi d'études dans un autre établissement de formation à l'étranger, soit dans le cadre d'une expérience en entreprise, mais rares sont ceux qui cumulent les deux aspects.

Plus de la moitié de ces séjours se déroulent dans un pays anglo-saxon ; cette proportion atteint même les deux tiers pour les diplômés des écoles de commerce, de masters recherche et de doctorat.

1.4. Stages en cours d'études (hors apprentissage)

La grande majorité des jeunes déclare avoir effectué au moins un stage pendant leurs études. Pour autant, la durée et la teneur des stages clivent fortement les différents niveaux de formation. À l'exception des licences professionnelles où ils sont très fréquents (près de 8 jeunes sur 10), les stages longs ne concernent guère les formations en deçà du niveau bac+4.

Plus de 70 % des diplômés des écoles de commerce et d'architecture, plus de 80 % de ceux de masters professionnels et DESS et plus de 90 % de ceux des écoles d'ingénieurs ont effectué, au cours de leurs études, au moins un stage d'une durée supérieure à trois mois. À ces niveaux de formation, les stages détiennent, la plupart du temps, un caractère obligatoire et s'effectuent dans une entreprise privée.

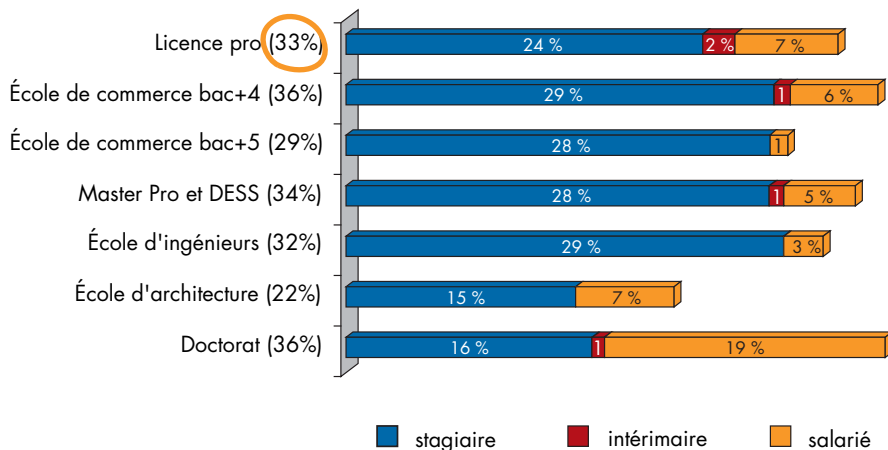
C'est également à ces niveaux que les stages semblent avoir été le plus profitable puisque plus de 80 % des jeunes diplômés ont déclaré que ces stages leur avaient permis d'appliquer des connaissances acquises lors de leur formation tandis que près des trois quarts mentionnaient avoir eu des relations suivies avec leur maître de stage (la majorité d'entre eux le voyaient au moins une fois par semaine). En revanche, si le fait de toucher des indemnités semble assez courant, seuls les diplômés des écoles de commerce et d'ingénieurs ont bénéficié d'une rémunération conséquente.

Pour beaucoup de ces jeunes diplômés, leur stage semble également avoir été suivi d'effets. Plus de la moitié déclarent avoir gardé des contacts dans l'entreprise où ils l'avaient effectué et nombre d'entre eux sont ensuite retournés dans celle-ci pour y occuper leur premier emploi (cf. graphique 3).

Globalement, plus du tiers des premiers emplois ont été occupés dans une entreprise où les jeunes avaient déjà travaillé pendant leurs études. Si une bonne part de ce premier passage dans l'entreprise s'est déroulée en tant que salarié ou intérimaire, dans la plupart des cas, c'était en tant que stagiaire.

Graphique 3

PART DE JEUNES (HORS APPRENTIS) DONT LE PREMIER EMPLOI S'EST DÉROULÉ DANS UNE ENTREPRISE DANS LAQUELLE ILS AVAIENT DÉJÀ TRAVAILLÉ OU EFFECTUÉ UN STAGE DURANT LEURS ÉTUDES

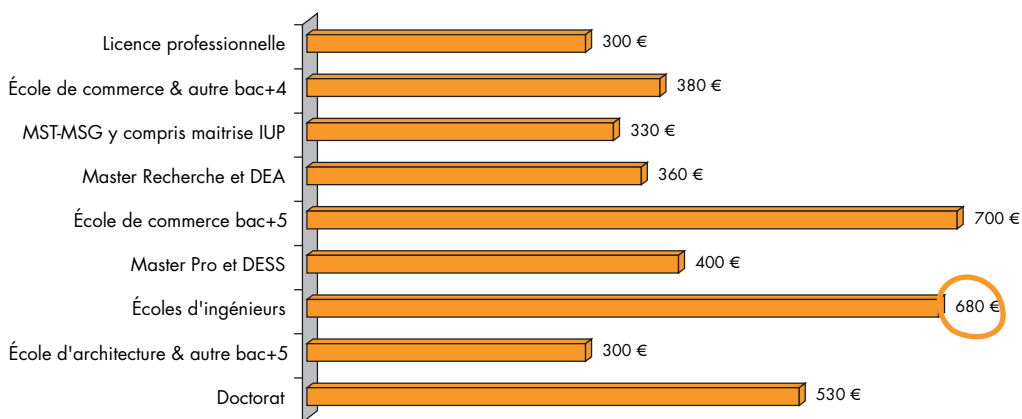


Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

► Lecture : 33 % des jeunes dont le plus haut diplôme est une licence professionnelle ont occupé leur premier emploi dans une entreprise dans laquelle ils avaient déjà travaillé pendant leurs études, en tant que stagiaire (24 %), intérimaire (2 %) ou salarié (7 %).

Graphique 4

RÉMUNÉRATION MÉDIANE DES STAGES EN COURS D'ÉTUDES



Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

► Lecture : La moitié des jeunes diplômés des écoles d'ingénieurs qui ont effectué un stage rémunéré au cours de leurs études ont perçu une rémunération supérieure à 680 euros, l'autre moitié ayant perçu une rémunération inférieure à 680 euros.

Tableau 5

LES STAGES EN COURS D'ÉTUDES (HORS APPRENTISSAGE) DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(EN %)

Plus haut diplôme obtenu	Ont effectué un stage	Ce stage était :			
		d'une durée supérieure à 3 mois	en entreprise privée	obligatoire	rémunéré
Baccalauréat (abandon ou échec BTS ou DUT)	83	16	41	52	15
Baccalauréat (abandon ou échec DEUG)	47	15	27	38	19
BTS	97	20	53	67	20
DUT	96	47	63	90	37
DEUG-DEUST	39	31	38	57	29
École d'art bac+2	80	30	51	56	27
Bac+2 santé-social	79	24	17	79	36
Licence professionnelle	95	77	70	94	46
Licence générale	44	30	27	51	16
M1 universitaire	58	52	47	62	38
École de commerce & autre bac+4	90	73	79	86	71
MSTMSG y compris maîtrise IUP	91	79	74	92	56
École d'art bac+4	55	30	46	43	27
Master Recherche et DEA	54	64	45	62	43
École de commerce bac+5	98	73	92	87	92
Master Pro et DESS	93	87	61	93	68
École d'ingénieurs	98	91	82	97	84
École d'architecture & autre bac+5	79	74	73	81	72
Doctorat	45	67	43	75	68
Ensemble	74	43	51	71	39

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.



Lecture : 97 % des jeunes dont le plus haut diplôme est un BTS ont effectué un stage au cours de leurs études.

1.5. Emploi en cours d'études

Une faible minorité de jeunes sortant de l'enseignement supérieur ne s'est jamais aventurée sur le marché du travail : en effet, seuls 14 % d'entre eux déclarent ne jamais avoir travaillé au cours de leurs études. Si ce taux est un peu plus élevé parmi les diplômés des écoles de commerce bac+5 (23 %), des écoles d'ingénieurs (25 %) ou les jeunes docteurs (26 %), il avoisine généralement les 10 à 15 % pour les autres niveaux de formation.

La majorité des jeunes entrant sur le marché du travail a donc connu une expérience professionnelle plus ou moins régulière : la forme principale de cette expérience est identifiée par les jeunes sous le vocable « petits boulots » puisque près de 80 % d'entre eux déclarent en avoir déjà exercés. Là encore, on observe de légères variations en fonction des niveaux de diplômes mais cette forme d'emploi concerne, dans tous les cas, plus des deux tiers des jeunes du supérieur.

La forme d'emploi décrite comme « emploi régulier »¹ concerne moins de jeunes, même si sur l'ensemble, 20 % des sortants indiquent en avoir exercé un parallèlement à ses études. Cette proportion passe même à un tiers parmi les jeunes diplômés des filières universitaires, que ce soit au niveau du DEUG, de la licence, de la maîtrise ou du DEA. En revanche, cette forme d'emploi n'est que très rarement expérimentée par les étudiants en écoles d'ingénieurs ou de commerce ainsi que ceux en IUT, en STS ou en licence professionnelle. Elle concerne donc principalement les étudiants des filières universitaires générales. De surcroît, ceux des premiers cycles travaillent le plus intensivement (20 heures par semaine) et déclarent le plus souvent que cet emploi n'avait aucun rapport avec leurs études et qu'il a perturbé le cours normal de celles-ci.

Cet emploi est souvent un emploi de transition entre le statut d'étudiant et celui de jeune actif puisque, pour près de la moitié des jeunes, il se prolonge après la fin de leurs études.

L'apprentissage dans l'enseignement supérieur est principalement concentré sur certains diplômes : le BTS, le DUT, la licence professionnelle et les écoles de commerce de niveau bac+4. La formation par cette voie y représente respectivement 14 %, 14 %, 20 % et 30 % des diplômés.

En BTS et DUT, les filières industrielles et tertiaires sont suivies en apprentissage à peu près dans les mêmes proportions. En licence professionnelle en revanche, l'apprentissage est particulièrement développé dans les filières tertiaires puisque près d'un quart des diplômés sont validés dans ce cadre. C'est le cas pour un tiers des diplômés en gestion, ressources humaines et finances et près de la moitié de ceux de commerce-vente (voir tableau 6).

¹ Est défini ici comme un emploi régulier, une activité salariée qui occupait le jeune au moins huit heures par semaine tout au long de l'année scolaire.

Tableau 6

LES EMPLOIS EN COURS D'ÉTUDES DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plus haut diplôme obtenu	N'a jamais travaillé pendant ses études	A fait des « petits boulots »*	A exercé un emploi régulier*	En apprentissage
Baccalauréat (abandon ou échec BTS ou DUT)	17	75	14	11
Baccalauréat (abandon ou échec DEUG)	18	74	27	0
BTS	11	81	12	14
DUT	11	83	9	14
DEUG-DEUST	11	80	37	1
École d'art bac+2	8	83	15	14
Bac+2 santé-social	18	75	16	2
Licence professionnelle	9	86	11	20
Licence générale	8	84	37	1
M1 universitaire	9	83	32	1
École de commerce & autre bac+4	11	84	17	30
MST-MSG y compris maîtrise IUP	8	89	18	7
École d'art bac+4	12	84	29	0
Master Recherche et DEA	16	76	32	0
École de commerce bac+5	23	73	12	6
Master Pro et DESS	11	85	19	6
École d'ingénieurs	25	71	5	8
École d'architecture & autre bac+5	14	81	33	0
Doctorat	26	67	19	0
Ensemble	14	79	20	7

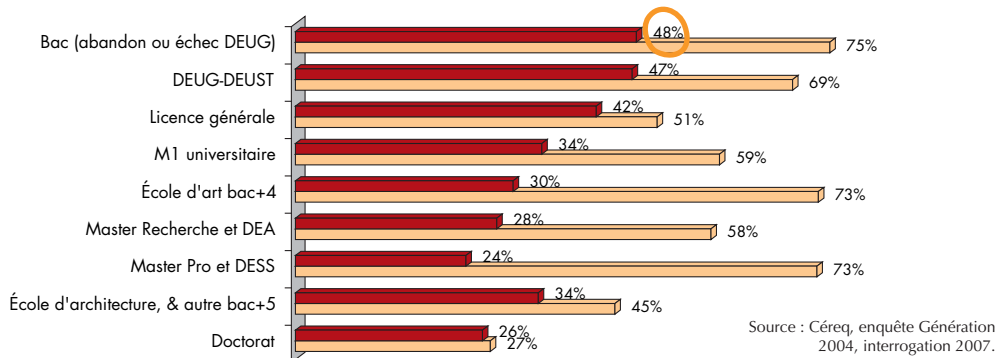
* plusieurs réponses possibles

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

► Lecture : 11 % des jeunes dont le plus haut diplôme est un BTS n'ont jamais travaillé pendant leurs études.

Graphique 5

RELATIONS ENTRE L'EMPLOI RÉGULIER EXERCÉ EN COURS D'ÉTUDES ET LES ÉTUDES



► Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un bac, et qui ont eu un emploi régulier pendant leurs études, 48 % ont déclaré que cet emploi avait perturbé leurs études.

■ Le dernier emploi régulier exercé par les jeunes pendant leurs études était sans lien avec ces études
 ■ Le dernier emploi régulier exercé par les jeunes pendant leurs études a perturbé leurs études

2 | Les trois premières années de vie active

2.1. Les conditions d'insertion des sortants 2004

Les jeunes de la Génération 2004 sont arrivés sur le marché du travail dans un contexte économique difficile. Parmi eux, les 75 000 jeunes qui ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur sans y obtenir de diplôme connaissent, comme leurs prédécesseurs sortis en 1998 et surtout comme ceux sortis en 2001, des difficultés importantes d'insertion professionnelle.

Ceux qui ont le plus de mal à s'insérer sont les non diplômés de l'enseignement supérieur qui ont échoué à un DEUG. En fin de troisième année de vie active, leur salaire net médian est proche du SMIC, seulement 53 % ont un emploi à durée indéterminée et 17 % sont au chômage, soit 5 points de plus que leurs homologues sortis en 1998. Mais ces derniers avaient largement bénéficié des emplois aidés et la disparition des emplois-jeunes a, de fait, supprimé cette opportunité d'emploi transitoire.

Les jeunes qui sortent diplômés de l'enseignement supérieur sont, quant à eux, moins exposés aux aléas de la conjoncture. Ils n'y sont pas pour autant insensibles. En fin de troisième année de vie active, 7 % des diplômés du supérieur de la Génération 2004 sont au chômage, un taux de deux points supérieur à celui de leurs aînés sortis en 1998. Alors que la précarisation du travail est devenue un thème majeur dans le débat public, la proportion de débutants en contrat à durée déterminée au bout de trois ans de vie active s'est, d'une génération à l'autre, stabilisée autour de 20 %. La proportion de diplômés du supérieur qui accède au statut de cadre ou profession intermédiaire n'a, elle, guère évolué. Le salaire net médian, en euros constants, a en revanche baissé pour les diplômés ayant au moins une licence.

Au cours de la dernière décennie, l'offre de formation professionnelle s'est fortement accrue dans l'enseignement supérieur. Souvent créées pour répondre aux besoins du marché du travail, les nouvelles filières ont généralement pour spécificité de comporter des stages en entreprises afin de familiariser les jeunes avec le monde du travail. Plus sélectives, elles font une place plus importante aux projets professionnels des jeunes. Bien que le clivage entre formations professionnelles et générales tende à s'estomper, il existe encore une concurrence entre ces deux voies. Les jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2004 et issus des filières professionnelles sont entrés sur le marché du travail dans de meilleures conditions que leurs prédécesseurs. En fin de troisième année de vie active, ils sont plus nombreux en emploi et sont mieux rémunérés.

Tableau 7

SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2007 DES JEUNES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	Taux de chômage (%)	Taux d'EDI (%)	Taux de temps partiel (%)	Taux de cadre (%)	Taux de PI (%)	Salaire médian (euros)
Niveau IV sup professionnel court	13	63	11	3	34	1 250
Niveau IV sup universitaire	17	53	22	5	37	1 190
Niveau IV sup	15	58	17	4	36	1 200
BTS	8	71	8	5	49	1 310
DUT	8	76	6	11	56	1 410
DEUG DEUST	12	63	20	20	43	1 260
École d'Art Bac+2	13	71	18	16	53	1 300
Bac+2 Santé-social	1	83	10	0	99	1 600
Niveau bac+2	7	75	9	6	62	1 410
Licence professionnelle	6	81	3	13	65	1 500
Licence universitaire	7	70	19	16	65	1 420
Autre bac +3	13	87	4	14	44	1 370
Niveau bac+3	7	73	14	15	65	1 450
M1 Universitaire	9	70	13	32	49	1 500
École de commerce bac+4 & autre bac+4	9	83	5	40	49	1 810
MST – MSG y compris maîtrise IUP	9	80	6	31	51	1 600
École d'art bac+4	17	62	25	39	47	1 400
Niveau bac+4	9	74	11	34	49	1 510
Master Recherche et DEA	10	74	12	56	33	1 680
Master Pro et DESS	7	79	6	61	31	1 820
École de commerce bac+5	6	93	3	65	27	2 300
École d'Ingénieur	4	92	1	87	10	2 150
École d'architecture & autre bac+5	7	83	8	63	31	1 950
Niveau bac+5	6	84	5	69	25	1 960
Doctorat	6	72	12	92	7	2 170
Ensemble	8	74	10	25	47	1 500

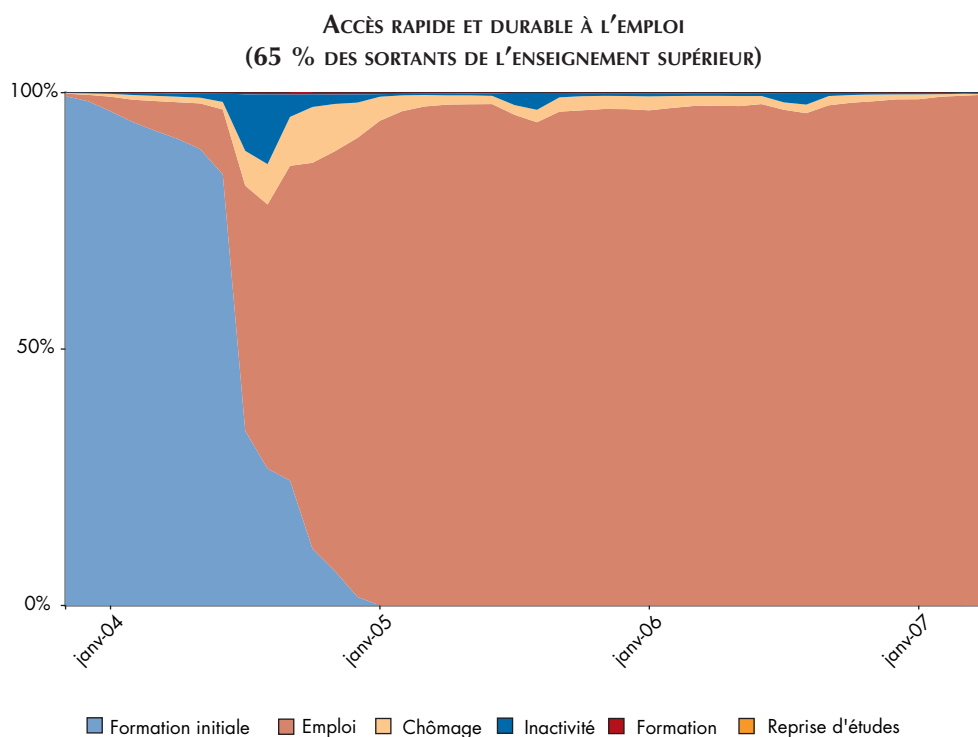
Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.



Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un BTS et qui travaillent en 2007, 71 % ont un emploi à durée indéterminée.

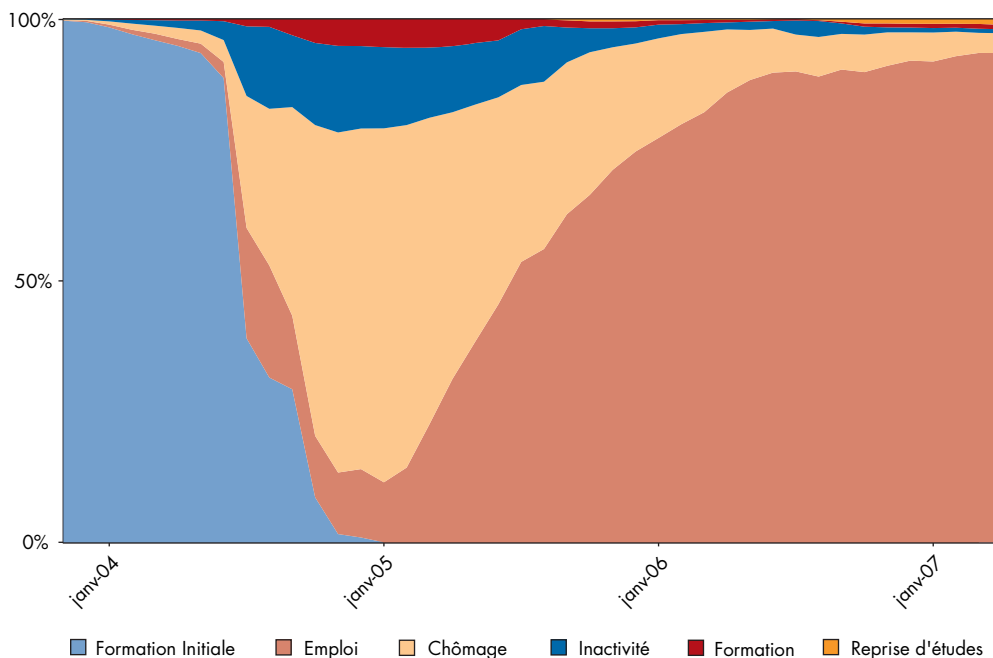
2.2. Les différentes trajectoires d'entrée dans la vie active

L'enquête Génération 2004 permet d'étudier le parcours d'insertion professionnelle des jeunes au fil des trois premières années qui suivent leur sortie de l'enseignement supérieur. Sur la base d'un calendrier professionnel, elle permet de recenser la situation de chaque jeune mois par mois : emploi, chômage, inactivité, formation ou reprise d'études. Ainsi, à partir des calendriers individuels qui décrivent la durée et l'enchaînement des différentes situations que traverse chaque jeune, il est possible de retracer les différents types de trajectoires qui caractérisent leur insertion professionnelle. Les trajectoires suivies par chaque jeune ont été regroupées en fonction de leur proximité : deux jeunes ont des trajectoires d'autant plus proches qu'ils connaissent au même moment la même situation ; inversement, ils ont des trajectoires d'autant plus éloignées que le nombre de mois au cours desquels leurs situations diffèrent est élevé.



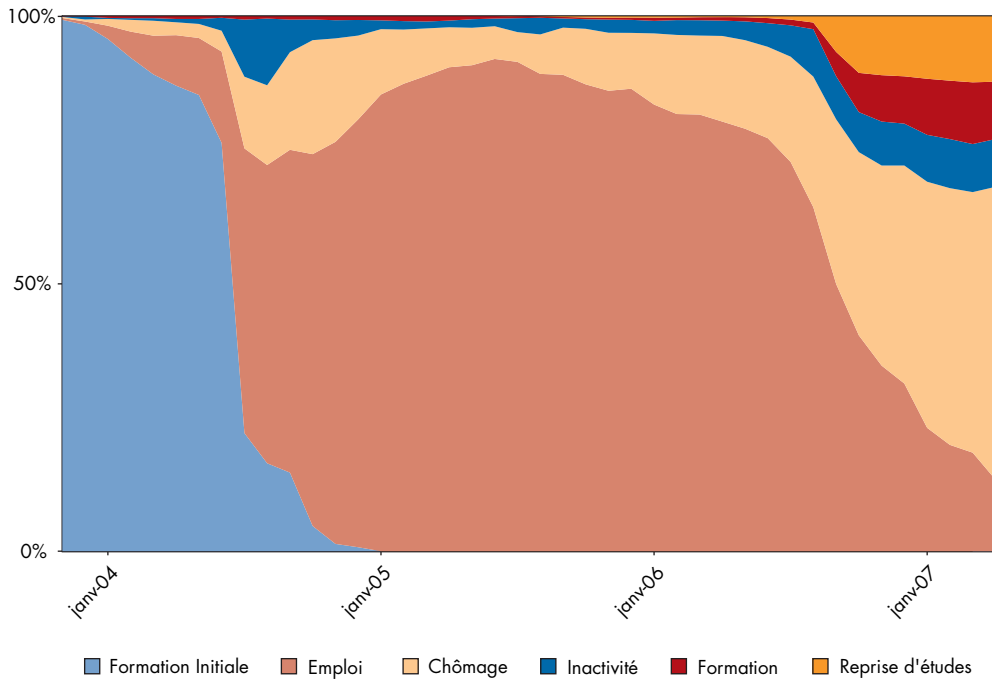
La première trajectoire, très majoritaire, est celle d'un accès rapide et durable à l'emploi. La plus grande partie de leurs trois années a été consacrée à des périodes d'emploi et la plupart des jeunes composant cette catégorie n'a même jamais connu le chômage. Sur l'ensemble des jeunes issus de l'enseignement supérieur, 65 % connaissent ce type de parcours. Cette proportion dépasse les 70 % pour les diplômés de licences professionnelles, d'écoles de commerce au niveau bac+5, d'écoles d'architecture et de doctorat. Les diplômés des filières santé-social, que ce soit au niveau bac+2 ou après un doctorat, sont 93 % à suivre cette trajectoire. Dans certaines filières de BTS ou de licence professionnelle telles que « Génie civil, Construction » ou « Mécanique, électricité, électronique » ces parcours sont également largement majoritaires. En revanche, la part de jeunes sortants de l'université sans aucun diplôme qui connaissent ce type de trajectoire n'excède pas 44 %.

ACCÈS DIFFÉRÉ À L'EMPLOI
(16 % DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)



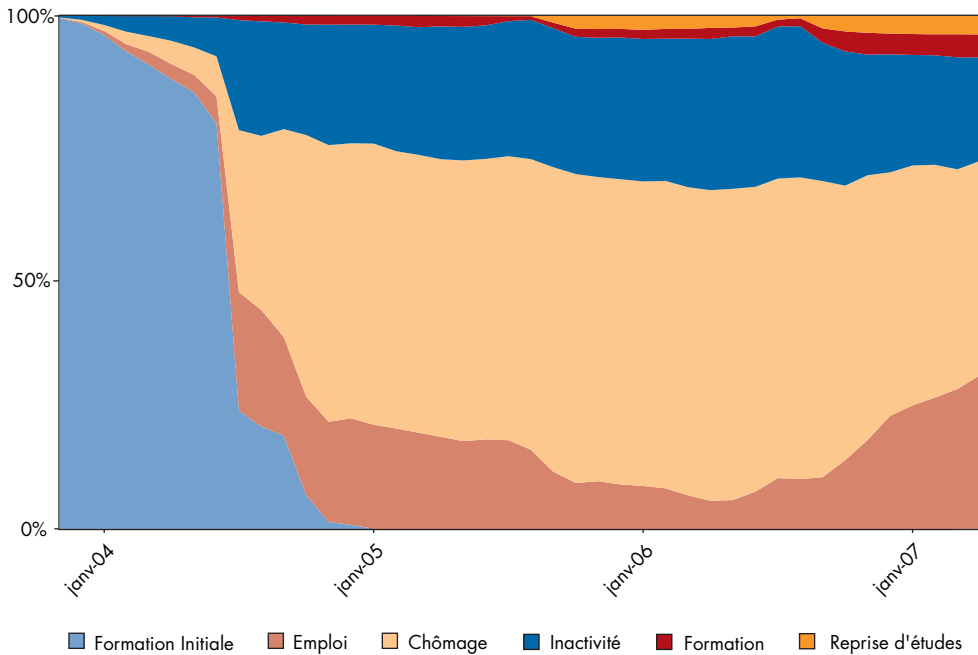
La deuxième trajectoire correspond à un accès différé à l'emploi après une période de chômage, d'inactivité ou de formation hors emploi. Pour les 16 % des sortants de l'enseignement supérieur qui se classent dans ce type de trajectoire, la première année de vie active se caractérise par des situations de chômage ou d'inactivité très fréquentes. Mais ces jeunes voient leur part d'emploi augmenter ensuite régulièrement dès le début de la deuxième année pour déboucher sur une situation d'emploi pour la quasi-totalité de ce groupe dès la troisième année de vie active. La part de jeunes classés dans cette catégorie est relativement constante, quel que soit le niveau de sortie de l'enseignement supérieur. Elle est toutefois légèrement plus importante aux plus hauts niveaux de formations puisqu'environ un quart des diplômés de masters professionnel et d'écoles d'ingénieurs sont situés dans ce groupe.

DÉCROCHAGE DE L'EMPLOI
(7 % DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)



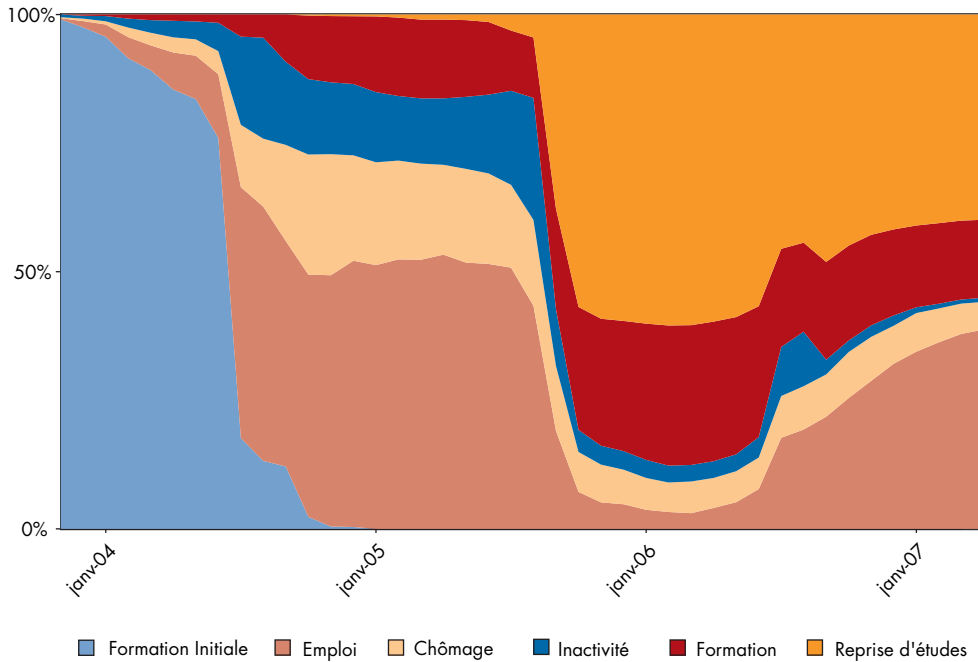
La troisième trajectoire est marquée par un décrochage de l'emploi. Au début de la première année de vie active, la grande majorité des jeunes de ce groupe sont en emploi. Sans être absents, les emplois à durée indéterminée y sont minoritaires et ne progressent guère au cours de la deuxième année de vie active. Au cours de la troisième année, leur taux d'emploi s'effondre et ce sont les situations de retour en formation ou en études et surtout les situations de chômage qui s'accroissent considérablement. Sont particulièrement représentés dans cette catégorie les jeunes sortants de l'université sans aucun diplôme – particulièrement après un passage dans les filières de lettres et sciences humaines – et qu'on retrouvera, pour beaucoup d'entre eux, en reprise d'études trois ans après leur première sortie de formation initiale. On trouve aussi dans cette catégorie les diplômés de DEUG de ces mêmes filières et les diplômés des écoles d'art au niveau bac+2.

ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI (5 % DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)



Le quatrième type de trajectoire renvoie à des situations éloignées de l'emploi : soit un chômage persistant ou récurrent, soit une inactivité durable pendant les trois premières années sur le marché du travail. Si certains n'ont jamais eu d'emploi sur toute la période, tous les jeunes de cette classe ne sont pour autant pas « exclus » de l'emploi. Bon nombre d'entre eux ont même connu plusieurs emplois sur la période mais, dans tous les cas, ils étaient de courte durée. Trois ans après la fin de leurs études, seulement 30 % des jeunes de cette classe travaillent (la plupart sur des contrats à durée déterminée). Cette trajectoire est peu représentée parmi les sortants de l'enseignement supérieur : elle rassemble seulement 5 % d'entre eux. Pour autant, un jeune sur dix qui sort de l'université sans diplôme connaît ce type de trajectoire. De même, les diplômés des écoles d'arts bac+4 ou de certaines filières de l'université comme ceux de licence d'arts ou de doctorat en lettres, sciences humaines et arts sont plus concernés que les autres par ce type de parcours.

FORMATION OU REPRISE D'ÉTUDES
(7 % DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)



Enfin, le dernier groupe est marqué par des trajectoires de reprises d'études ou de formations hors emploi, qu'il s'agisse de détours de courte durée ou de retours plus durables. Au début de la première année de vie active, la moitié du groupe est en emploi mais dans la plupart des cas, il s'agit d'un emploi à durée déterminée. Par ailleurs, 20 % sont au chômage, 10 % en inactivité, et les autres ont déjà entamé une formation hors emploi. La deuxième année de vie active se déroule essentiellement en formation (20 % des jeunes du groupe) ou en reprise d'études (60 %). Enfin, à l'issue de la troisième année de vie active, un tiers des jeunes de ce groupe sont en emploi. Si cette trajectoire ne rassemble que 7 % des sortants de l'enseignement supérieur, ceux qui sortent sans diplôme des filières universitaires de sciences « dures » sont 26 % à connaître de tels parcours. C'est également le cas de 19 % de leurs homologues de lettres et sciences humaines et 15 % des diplômés d'un simple Deug. Ces proportions s'atténuent au fur et à mesure que l'on monte dans les niveaux de formation mais elles atteignent tout de même 13 % pour les licenciés de langues et 22 % pour les licenciés de psychologie.

Tableau 8

TRAJECTOIRES D'INSERTION PROFESSIONNELLE PENDANT LES 3 PREMIÈRES ANNÉES DE VIE ACTIVE

	Accès rapide et durable à l'emploi	Accès différé à l'emploi	Décrochage de l'emploi	Éloigné de l'emploi	Formation ou reprise d'étude
Ensemble de l'enseignement supérieur	65 %	16 %	7 %	5 %	7 %
Niveau IV sup. (abandon ou échec BTS ou DUT)	62 %	14 %	10 %	7 %	7 %
Industriel	69 %	13 %	9 %	3 %	7 %
Tertiaire	57 %	15 %	11 %	10 %	7 %
Niveau IV sup. (abandon ou échec DEUG)	44 %	13 %	13 %	10 %	19 %
Sciences dures	43 %	11 %	9 %	11 %	26 %
Lettres, Sciences humaines	43 %	14 %	14 %	11 %	19 %
Droit, Économie, Gestion	47 %	13 %	15 %	9 %	16 %
BTS	67 %	17 %	7 %	4 %	5 %
Spécialités agricoles	74 %	14 %	6 %	2 %	4 %
Transformation (Agroalimentaire, Chimie)	66 %	19 %	9 %	4 %	2 %
Génie civil, Construction, Bois	87 %	6 %	5 %	2 %	0 %
Mécanique, Électricité, Électronique	73 %	14 %	4 %	3 %	6 %
Gest ^o prod. ind. (conception, maintenance, automatisme)	69 %	16 %	5 %	5 %	5 %
Ensemble des BTS industriels	72 %	15 %	6 %	3 %	4 %
Gestion, RH, Finances	65 %	21 %	6 %	5 %	3 %
Commerce-Vente	62 %	17 %	10 %	5 %	7 %
Secrétariat, Bureautique	58 %	25 %	9 %	6 %	3 %
Information, Communication	52 %	26 %	8 %	5 %	9 %
Services personnes (Tourisme, Social)	73 %	10 %	9 %	3 %	5 %
Ensemble des BTS tertiaires	63 %	19 %	8 %	5 %	5 %
DUT	65 %	15 %	7 %	4 %	9 %
Mécanique, Électricité, Électronique	66 %	20 %	4 %	2 %	7 %
Autre Industriel	70 %	15 %	4 %	5 %	7 %
Ensemble des DUT industriels	69 %	16 %	4 %	4 %	7 %
Gestion, RH, Finances	62 %	16 %	9 %	3 %	11 %
Commerce-Vente	66 %	15 %	7 %	4 %	8 %
Autre Tertiaire	59 %	14 %	11 %	3 %	13 %
Ensemble des DUT tertiaires	62 %	15 %	9 %	3 %	11 %
DEUG-DEUST	56 %	11 %	11 %	7 %	15 %
Sciences dures	58 %	19 %	8 %	11 %	4 %
Lettres et Sciences humaines	62 %	14 %	3 %	7 %	14 %
DEUG Droit, Économie, Gestion	54 %	9 %	13 %	6 %	18 %
École d'art bac+2	61 %	13 %	14 %	7 %	5 %
Bac+2 santé-social	93 %	4 %	2 %	1 %	0 %

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

► Lecture : 67 % des jeunes dont le plus haut diplôme est un BTS ont eu un accès rapide et durable à l'emploi.

Tableau 8 (suite)

TRAJECTOIRES D'INSERTION PROFESSIONNELLE PENDANT LES 3 PREMIÈRES ANNÉES DE VIE ACTIVE

	Accès rapide et durable à l'emploi	Accès différé à l'emploi	Décrochage de l'emploi	Éloigné de l'emploi	Formation ou reprise d'étude
Ensemble de l'enseignement supérieur	65 %	16 %	7 %	5 %	7 %
Licence professionnelle	73 %	17 %	5 %	2 %	3 %
Spécialités agricoles	65 %	19 %	11 %	4 %	2 %
Transformation (Agroalimentaire, Chimie)	73 %	18 %	4 %	2 %	3 %
Génie civil, Construction, Bois	91 %	4 %	2 %	3 %	1 %
Mécanique, Électricité, Électronique	77 %	15 %	2 %	2 %	5 %
Gest ^o prod. ind. (conception, maintenance, automatisme)	72 %	19 %	6 %	1 %	2 %
<i>Ensemble des Licences industrielles</i>	<i>74 %</i>	<i>16 %</i>	<i>5 %</i>	<i>2 %</i>	<i>3 %</i>
Gestion, RH, Finances	78 %	13 %	5 %	2 %	2 %
Commerce-Vente	72 %	14 %	8 %	3 %	4 %
Information, Communication	69 %	20 %	5 %	2 %	4 %
Services personnes (Tourisme, Social)	66 %	22 %	7 %	2 %	3 %
Services collectivité (Urbanisme, environnement)	61 %	27 %	4 %	4 %	4 %
<i>Ensemble des Licences tertiaires</i>	<i>71 %</i>	<i>18 %</i>	<i>6 %</i>	<i>2 %</i>	<i>3 %</i>
Licence générale	67 %	10 %	7 %	6 %	10 %
Maths, Physique, Chimie	84 %	3 %	3 %	4 %	6 %
Biologie, Santé	68 %	12 %	4 %	11 %	5 %
Sciences de l'ingénieur	81 %	11 %	3 %	4 %	3 %
<i>Ensemble des Licence sciences dures</i>	<i>78 %</i>	<i>8 %</i>	<i>3 %</i>	<i>6 %</i>	<i>5 %</i>
Lettres	70 %	9 %	5 %	8 %	9 %
Langues	63 %	10 %	7 %	8 %	13 %
Arts	50 %	15 %	10 %	15 %	10 %
Histoire, Géographie	67 %	11 %	7 %	6 %	10 %
Psychologie	54 %	8 %	10 %	6 %	22 %
Sciences de l'éducation et autres LSH	68 %	10 %	8 %	2 %	11 %
STAPS	73 %	10 %	4 %	2 %	11 %
<i>Ensemble des Licences LSH</i>	<i>65 %</i>	<i>10 %</i>	<i>7 %</i>	<i>6 %</i>	<i>12 %</i>
Droit, Sciences politiques	57 %	15 %	8 %	13 %	7 %
Économie, Gestion, Communication	71 %	9 %	8 %	7 %	4 %
AES	58 %	12 %	10 %	7 %	14 %
<i>Ensemble des Licences Droit, Économie, Gestion</i>	<i>63 %</i>	<i>12 %</i>	<i>9 %</i>	<i>8 %</i>	<i>8 %</i>

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

Tableau 8 (fin)

TRAJECTOIRES D'INSERTION PROFESSIONNELLE PENDANT LES 3 PREMIÈRES ANNÉES DE VIE ACTIVE

	Accès rapide et durable à l'emploi	Accès différé à l'emploi	Décrochage de l'emploi	Éloigné de l'emploi	Formation ou reprise d'étude
Ensemble de l'enseignement supérieur	65 %	16 %	7 %	5 %	7 %
M1 universitaires	59 %	16 %	8 %	6 %	11 %
Sciences dures (y.c. Santé, SVT)	67 %	11 %	6 %	6 %	10 %
Langues, Lettres, Arts	60 %	15 %	6 %	6 %	14 %
Sciences humaines, Psycho et Éducation	61 %	15 %	8 %	6 %	10 %
Économie, Gestion, Communication	58 %	20 %	9 %	7 %	6 %
Droit, Sciences politiques	49 %	21 %	11 %	4 %	14 %
École d'art bac+4	48 %	19 %	8 %	16 %	9 %
École de commerce & autre bac+4	68 %	16 %	6 %	3 %	8 %
MST-MSG y compris maîtrise IUP	55 %	23 %	7 %	4 %	10 %
M2 Recherche et DEA	59 %	20 %	5 %	9 %	7 %
Sciences dures (y.c. Santé, SVT)	47 %	25 %	5 %	11 %	12 %
Langues, Lettres, Arts, Sciences humaines	61 %	13 %	7 %	11 %	8 %
Économie, Gestion, Droit	66 %	22 %	3 %	6 %	3 %
École de commerce bac+5	75 %	17 %	6 %	2 %	1 %
École d'Ingénieur	69 %	23 %	3 %	3 %	2 %
École d'architecture & autre bac+5	75 %	11 %	5 %	6 %	3 %
Master Pro et DESS	62 %	27 %	5 %	4 %	2 %
Math, Physique, Chimie	56 %	30 %	5 %	6 %	3 %
Biologie, Santé	55 %	30 %	6 %	6 %	4 %
Sciences de l'ingénieur	56 %	32 %	5 %	7 %	2 %
Ensemble des M2 Sciences dures	55 %	31 %	5 %	6 %	3 %
Lettres, Langues, Arts	58 %	30 %	4 %	4 %	4 %
Histoire, Géo	59 %	28 %	7 %	4 %	2 %
Psychologie	58 %	27 %	5 %	7 %	4 %
Autres Sciences Humaines	64 %	21 %	10 %	4 %	1 %
Ensemble des M2 LSH	60 %	26 %	7 %	5 %	3 %
Droit, Sciences po,	57 %	29 %	7 %	4 %	3 %
Sciences économiques	69 %	23 %	4 %	3 %	2 %
Sciences de Gestion	51 %	34 %	6 %	9 %	1 %
Communication	72 %	25 %	1 %	2 %	0 %
Informatique	61 %	26 %	5 %	5 %	4 %
Ensemble des M2 Droit, Économie, Gestion	66 %	25 %	4 %	3 %	2 %
Doctorat	78 %	11 %	5 %	5 %	1 %
Ensemble des doctorats en Médecine, pharmacie	92 %	3 %	2 %	2 %	0 %
Math Physique	76 %	12 %	7 %	4 %	1 %
Chimie	63 %	16 %	11 %	8 %	2 %
Sciences de la vie et de la terre	68 %	18 %	9 %	3 %	2 %
Sc. de l'ingénieur, Mécanique, Informatique	77 %	14 %	4 %	3 %	2 %
Ensemble des doctorats en Sciences dures (hors santé)	71 %	15 %	8 %	4 %	2 %
Lettres et langues, Arts	72 %	12 %	1 %	14 %	2 %
Sc. Humaines, Psycho et Éducation	70 %	15 %	5 %	9 %	2 %
Ensemble des doctorats en LSH	71 %	13 %	3 %	11 %	2 %
Ensemble des doctorats en Droit Sc. po, Éco., Gestion	68 %	20 %	3 %	6 %	3 %

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

3 | La situation professionnelle en 2007

3.1. Les non diplômés de l'enseignement supérieur

Une insertion professionnelle particulièrement difficile pour les non diplômés de l'université

Parmi les 380 000 jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2004, un sur cinq (près de 75 000) en sont sortis sans avoir obtenu de diplôme. Ce nombre est en baisse au regard des générations précédentes puisqu'en 1998, c'était plus de 90 000 jeunes qui avaient ainsi arrêté leur formation initiale au niveau IV. Parmi ces jeunes, en 2004, 45 000 étaient issus de DEUG, 28 000 de BTS ou DUT (dont 90 % de BTS) et 1 500 ont échoué à un autre diplôme de niveau bac+2, le plus souvent d'arts ou de santé.

Du côté des BTS et des DUT, les jeunes qui ont abandonné ou échoué en cours de route sortent à peu près dans les mêmes proportions des filières industrielles et des filières tertiaires, à l'issue de la première ou de la deuxième année. En revanche, les DEUG non diplômés le sont principalement en lettres et sciences humaines (seulement 15 % proviennent des disciplines scientifiques). Ils quittent l'université en grande majorité, dès la première année.

Peu de jeunes non diplômés de BTS ou de DUT reprennent leurs études dans les trois années qui suivent leur première sortie du système scolaire : seulement un dixième sont, en 2007, de nouveau en études ou en formation. En revanche, c'est le cas d'un quart des sortants de DEUG sans diplôme.

Pour ceux qui, en 2007, sont toujours sur le marché du travail, les jeunes sortis de BTS ou de DUT ont moins pâti, lors de leurs premiers pas dans la vie active, de la non-validation de leur diplôme que ceux qui ont échoué à l'Université. La finalité professionnelle des STS et IUT associée à un bagage scolaire déjà professionnalisé (83 % d'entre eux sont titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel) explique sans doute en grande partie une insertion moins difficile que celle des sortants non diplômés d'un DEUG. Ainsi, 17 % des jeunes actifs ayant échoué à l'université sont au chômage trois années après leur sortie, tandis que 13 % étaient dans la même situation après avoir échoué dans une filière courte. De même, leur propension à disposer d'un contrat à durée indéterminée est plus faible, celle à travailler à temps partiel plus forte et leur salaire médian est légèrement inférieur malgré un taux d'emploi sur statut cadre ou profession intermédiaire un peu plus élevé. Sur l'ensemble de ces indicateurs, les jeunes issus des filières tertiaires pour les BTS et DUT et de celles de lettres et sciences humaines à l'université, sont systématiquement désavantagés par rapport à leurs confrères des filières industrielles et scientifiques.

Nonobstant, la comparaison de l'insertion des non diplômés de BTS et DUT avec celle de leurs homologues diplômés, montre que la non-validation du diplôme apparaît comme un réel handicap sur le marché du travail. Trois ans après la sortie du système scolaire, leur taux de chômage est supérieur de 4 points, leur part de contrats à durée indéterminée inférieure de 10 points et leur salaire médian moindre.

Tableau 9

SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2007 DES JEUNES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SANS DIPLÔME

	Taux de chômage	Part des EDI	Part de temps partiel	Taux de cadres	Taux de P.I.	Salaire médian
Après abandon ou échec en BTS ou DUT	13%	63%	11%	3%	34%	1 250 €
<i>Industriel</i>	10%	70%	4%	2%	34%	1 300 €
<i>Tertiaire</i>	15%	59%	16%	4%	34%	1 200 €
<i>Après la 1ère année</i>	13%	58%	12%	3%	35%	1 200 €
<i>Après la 2ème année</i>	12%	69%	10%	2%	38%	1 300 €
Après abandon ou échec en DEUG	17%	53%	22%	5%	37%	1 190 €
<i>Sciences dures</i>	15%	56%	19%	5%	33%	1 200 €
<i>Lettres, Sc. humaines</i>	18%	51%	25%	5%	37%	1 150 €
<i>Droit, Économie, Gestion</i>	18%	54%	17%	5%	38%	1 200 €
<i>Après la 1ère année</i>	18%	51%	23%	3%	39%	1 150 €
<i>Après la 2ème année</i>	16%	63%	18%	8%	49%	1 250 €
Bacheliers techno. & prof. sortants directs*	13%	64%	15%	1%	23%	1 200 €
Bacheliers généraux sortants directs*	15%	41%	28%	5%	46%	1 110 €

* Pour plus de détails sur l'insertion des sortants de l'enseignement secondaire, voir Arrighi et Gasquet, NEF n°42, 2009.

► Lecture : 63 % de ceux qui ont abandonné en BTS ou DUT et qui travaillent en 2007 ont un emploi à durée indéterminée.

Tableau 10

LES NON DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ORIGINES SCOLAIRES ET REPRISES D'ÉTUDES

	En 2004 Répartition des sortants	En 2007		
		Ont repris leurs études	Sont en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage	Ensemble des retours en formation
Après abandon ou échec en BTS ou DUT				
<i>Titulaires bac général</i>	17%	14%	5%	19%
<i>Titulaires bac technologique</i>	57%	6%	6%	12%
<i>Titulaires bac professionnel</i>	26%	2%	3%	5%
Ensemble	100%	6%	5%	11%
<i>BTS ou DUT industriels</i>	46%	5%	4%	9%
<i>BTS ou DUT tertiaires</i>	54%	7%	6%	13%
Ensemble	100%	6%	5%	11%
<i>Après la 1ère année de BTS ou DUT</i>	49%	9%	7%	16%
<i>Après la 2ème année de BTS ou DUT</i>	51%	4%	3%	7%
Ensemble	100%	6%	5%	11%
Après abandon ou échec en DEUG				
<i>Titulaires bac général</i>	62%	23%	6%	29%
<i>Titulaires bac technologique</i>	29%	17%	6%	24%
<i>Titulaires bac professionnel</i>	9%	4%	5%	9%
Ensemble	100%	19%	6%	25%
<i>DEUG de Sciences Dures</i>	15%	24%	8%	32%
<i>DEUG de Lettres, Sc. Humaines</i>	85%	19%	6%	25%
Ensemble	100%	19%	6%	25%
<i>Après la 1ère année de DEUG</i>	88%	20%	6%	27%
<i>Après la 2ème année de DEUG</i>	12%	12%	5%	17%
Ensemble	100%	19%	6%	25%

► Lecture : en 2004, 17 % de ceux qui ont abandonné en BTS ou DUT sont titulaires d'un bac général.

Source des tableaux 9 et 10 : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

De même, si le DEUG n'est pas *a priori* un diplôme immédiatement monnayable sur le marché du travail, les différences entre diplômés et non diplômés sont significatives : à trois ans, ces derniers sont beaucoup plus nombreux à être au chômage (+5 points). La disparition des emplois-jeunes n'a pas permis aux sortants de 2004, contrairement à la génération sortie en 1998 du système scolaire, de bénéficier de ce type de dispositif.

Poursuivre ses études à l'université après un bac ne semble pas avoir eu, en revanche, d'effets très marqués sur l'insertion des jeunes qui n'y ont validé aucun diplôme. En témoigne la proximité des différents indicateurs d'insertion à trois ans entre ceux qui sont passés dans l'enseignement supérieur et ceux qui sont entrés sur le marché du travail directement après leur baccalauréat (cf. tableau 9).

Des destins professionnels éparpillés

Environ un tiers des jeunes arrivés sur le marché du travail après être sortis de l'enseignement supérieur sont classés, trois ans après, dans la catégorie des professions intermédiaires. L'accès à la catégorie cadre fait figure d'exception. Le spectre des emplois exercés est très éclaté.

Du côté des sortants non diplômés de BTS et DUT des filières industrielles, seulement 18 % sont devenus techniciens et 13 % ouvriers qualifiés. Pour les sortants des filières tertiaires, 20 % occupent à la même période un emploi classé en professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprises (la plupart dans des fonctions commerciales ou de secrétariat).

Du côté des sortants de l'université, après un abandon ou un échec en DEUG, aucune profession ne rassemble non plus un grand nombre de jeunes et l'éventail des emplois occupés est également très large : quelques professions administratives et commerciales d'entreprises (entre 6 % et 21 % selon la filière d'origine), des employés de commerce (entre 10 % et 13 %), des employés administratifs (entre 8 % et 11 %) et quelques employés de la fonction publique sont parmi les emplois les plus représentés trois ans après leur entrée sur le marché du travail.

Rares sont les catégories professionnelles où les salaires nets médians à trois ans (tous temps de travail confondus, primes comprises) excèdent les 1 300 euros ; les jeunes classés dans la catégorie des techniciens étant ceux qui connaissent à ce niveau de formation les salaires les plus élevés.



Lecture tableau 11 : parmi les jeunes non diplômés de BTS ou DUT de spécialités industrielles qui travaillent en 2007, 18 % occupent un emploi de technicien, 13 % un emploi d'ouvrier qualifié industriel, 7 % un emploi parmi les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises.

Tableau 11

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES EN 2007 PAR LES NON DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	Part de la profession	Salaires médians nets mensuels
Après abandon ou échec en BTS ou DUT		
Spécialités industrielles		
Techniciens	18%	1 410 €
<i>dont Techniciens logistique, maintenance (hors informatique), environnement</i>	6%	
<i>dont Dessinateurs et Techniciens en const^o méca. & travail des métaux</i>	5%	
Ouvriers qualifiés industriels	13%	1 460 €
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	7%	1 420 €
Spécialités tertiaires		
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	21%	1 300 €
<i>dont Secrétaires de direct^o, Techniciens administratifs</i>	7%	
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	5%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	4%	
Employés administratifs des entreprises	16%	1 180 €
<i>dont Employés services comptables et administratifs des entreprises</i>	6%	
<i>dont Secrétaires</i>	4%	
Employés de commerce	14%	1 070 €
<i>dont Vendeurs spécialisés</i>	7%	
Employés de la Fonction publique	8%	1 140 €
Après abandon ou échec en DEUG		
Sciences dures		
Employés de commerce	10%	1 110 €
<i>dont Vendeurs spécialisés</i>	8%	
Professions intermédiaires santé social	11%	1 140 €
<i>dont Techniciens médicaux</i>	3%	
<i>dont animateurs socioculturels</i>	2%	
Employés administratifs des entreprises	11%	1 120 €
<i>dont Employés services comptables et administratifs des entreprises</i>	5%	
Techniciens	9%	1 210 €
Employés de la Fonction publique	8%	1 100 €
Policiers, Militaires (niveau Employés)	7%	1 500 €
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	6%	1 200 €
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	2%	
Lettres et sciences humaines		
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	15%	1 200 €
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	4%	
<i>dont Secrétaires de direct^o, Techniciens administratifs</i>	2%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	3%	
Employés de commerce	13%	1 000 €
<i>dont Vendeurs spécialisés</i>	7%	
<i>dont Caissiers</i>	3%	
Personnels éducation	11%	1 000 €
<i>dont Surveillants, aide-éducateurs</i>	5%	
<i>dont Moniteurs, Éducateurs sportifs</i>	2%	
Employés de la Fonction publique	10%	1 140 €
Employés administratifs des entreprises	8%	1 080 €
<i>dont Employés services comptables et administratifs des entreprises</i>	2%	
Policiers, Militaires (niveau Employés)	6%	1 350 €
Droit, Économie, Gestion		
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	21%	1 300 €
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	6%	
<i>dont Secrétaires de direct^o, Techniciens administratifs</i>	5%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	3%	
Policiers, Militaires (niveau Employés)	10%	1 350 €
Employés de commerce	10%	1 100 €
<i>dont Vendeurs spécialisés</i>	6%	
Employés administratifs des entreprises	9%	1 180 €
<i>dont Employés services comptables et administratifs des entreprises</i>	3%	
Employés de la Fonction publique	7%	1 170 €

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

3.2. Le niveau bac+2

Des modalités d'insertion professionnelle très disparates selon le type de formation

Malgré la mise en place du LMD et la considérable augmentation de l'offre de formation au niveau L3 qui conduit, de fait, de plus en plus de jeunes à poursuivre en licence professionnelle, subsistent en France des diplômés de niveau III (bac+2) comme le BTS, le DUT ou les diplômés des filières santé-social. La sortie à ce niveau de formation est nettement dominée par les diplômés qualifiés de « professionnels » : seulement 5 % des jeunes sortis à ce niveau en 2004 proviennent de DEUG.

L'insertion des jeunes à ce niveau est très hétérogène. Avec un taux de chômage par filières compris entre 1 % et 16 % trois ans après la sortie de formation, les rémunérations médianes à cette même période sont comprises dans une fourchette de 1 190 à 1 600 euros. Certains diplômés professionnels fournissent un avantage réel en termes d'insertion mais également en termes de stabilisation dans l'emploi par rapport aux diplômés généraux de même niveau.

Les sortants d'écoles d'art éprouvent de réelles difficultés sur le marché du travail avec, notamment, un taux de chômage et une proportion de jeunes travaillant à temps partiel particulièrement élevés trois ans après leur sortie de l'école. À l'inverse, les sortants de bac+2 santé-social connaissent toujours des modalités d'insertion très favorables : très peu au chômage à la même époque, très nombreux sur des emplois à durée indéterminée, leur salaire médian est de 1 600 euros net par mois. Près d'un dixième d'entre eux se sont installés à leur compte (contre seulement 4 % de l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur).

Les diplômés de BTS et DUT ont, globalement, des taux de chômage comparables trois années après avoir quitté le système de formation (8 %). Mais, à l'issue des deux diplômes, les sortants des filières tertiaires connaissent toujours des difficultés supérieures à ceux des filières industrielles. Ainsi, si les diplômés de BTS ou de DUT « Mécanique, électricité, électronique » et les BTS de « Génie civil » ont des modalités d'insertion très favorables eu égard aux différents indicateurs retenus, ceux de commerce-vente ou information-communication rencontrent davantage de difficultés avec des taux de chômage, des parts de temps partiel et de contrats à durée déterminée systématiquement supérieurs ainsi que des salaires médians systématiquement inférieurs.

Les diplômés de DUT ont, relativement aux diplômés de BTS, un avantage en termes d'insertion, de stabilisation dans l'emploi mais aussi en termes de salaires. D'ailleurs, les premiers accèdent plus souvent à des emplois de professions intermédiaires et cadres que les seconds, quelle que soit la spécialité considérée.

Tableau 12

SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2007 DES JEUNES DIPLÔMÉS DE NIVEAU III

Plus haut diplôme	Taux de chômage	Part des EDI	Part de temps partiel	Taux de cadres	Taux de P.I.	Salaire médian
École d'art bac+2	13%	71%	18%	16%	53%	1 300 €
Bac+2 santé-social	1%	83%	10%	0%	99%	1 600 €
BTS	8%	71%	8%	5%	49%	1 310 €
<i>Spécialités agricoles</i>	3%	76%	8%	3%	33%	1 300 €
<i>Transformation (Agroalimentaire, Chimie)</i>	12%	66%	4%	5%	67%	1 390 €
<i>Génie civil, Construction, Bois</i>	6%	87%	4%	14%	69%	1 520 €
<i>Mécanique, Électricité, Électronique</i>	6%	74%	1%	5%	57%	1 460 €
<i>Gest° P° ind. (concept°, maint., automat...)</i>	4%	69%	3%	5%	57%	1 460 €
BTS industriel	6%	73%	4%	5%	54%	1 400 €
<i>Gestion, RH, Finances</i>	7%	68%	11%	4%	31%	1 250 €
<i>Commerce-Vente</i>	12%	80%	7%	10%	50%	1 300 €
<i>Secrétariat, Bureautique</i>	10%	59%	13%	1%	43%	1 190 €
<i>Information, Communication</i>	10%	61%	12%	10%	61%	1 308 €
<i>Services personnes (Tourisme, Social)</i>	9%	76%	14%	1%	62%	1 350 €
<i>Autre tertiaire</i>	9%	74%	9%	8%	47%	1 410 €
BTS tertiaire	10%	70%	11%	5%	45%	1 260 €
DUT	8%	76%	6%	11%	56%	1 410 €
<i>Méca, Electricité, Electro</i>	6%	70%	5%	7%	65%	1 450 €
<i>Autre industriel</i>	8%	72%	2%	8%	69%	1 500 €
DUT industriel	7%	72%	3%	8%	68%	1 500 €
<i>Gestion, RH, Finances</i>	10%	79%	9%	9%	39%	1 350 €
<i>Commerce-Vente</i>	8%	79%	5%	14%	47%	1 390 €
<i>Autre tertiaire</i>	9%	77%	9%	13%	63%	1 400 €
DUT tertiaire	9%	78%	7%	12%	49%	1 370 €
DEUG-DEUST	12%	63%	20%	20%	43%	1 260 €
<i>Sciences dures</i>	16%	71%	15%	20%	54%	1 450 €
<i>Lettres et Sciences humaines</i>	9%	62%	27%	10%	53%	1 200 €
<i>DEUG Droit, Économie, Gestion</i>	12%	62%	20%	23%	37%	1 259 €

► Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un BTS et qui travaillent en 2007, 71 % ont un emploi à durée indéterminée.

Tableau 13

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES EN 2007 PAR LES DIPLÔMÉS DE DEUG

	Part de la profession	Salaire médian net mensuel
Ensemble DEUG Sciences dures		1 450 €
Techniciens	19%	1 410 €
<i>dont Techniciens de prod. industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métal...)</i>	10%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	15%	1 400 €
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	12%	
Ensemble DEUG Lettres et Sciences humaines		1 200 €
Personnels éducation	20%	1 050 €
<i>dont Surveillants, aide-éducateurs</i>	15%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	13%	1 500 €
Professions intermédiaires santé social	17%	1 260 €
<i>Spécialistes de l'intervention socio-éducative</i>	12%	
Ensemble DEUG Droit, Sciences économiques, Gestion		1 260 €
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	18%	1 290 €
<i>dont Secrétaires de direct°, Techniciens administratifs</i>	5%	
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	4%	
Employés administratifs des entreprises	11%	1 190 €
<i>dont Employés services comptables et administratifs des entreprises</i>	4%	
Personnels éducation	8%	700 €

► Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un DEUG en sciences dures et qui travaillent en 2007, 19 % occupent un emploi de technicien.

Source tableaux 12 et 13 : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

Alors que le BTS et le DUT semblent toujours être des diplômes efficaces sur le marché du travail, les sorties après un DEUG ou un DEUST apparaissent plus problématiques. En effet, les jeunes, certes peu nombreux, qui entrent sur le marché du travail avec ces seuls diplômes éprouvent de réelles difficultés à s'insérer : trois ans après la fin de leurs études, ils sont plus de 12 % à être au chômage, ont des salaires médians relativement faibles et un cinquième d'entre eux travaillent à temps partiel. Du fait des difficultés d'insertion que rencontrent la plupart de ces jeunes diplômés, ils sont nombreux à reprendre leurs études : en 2007, plus de 14 % d'entre eux sont de nouveau sur les bancs de l'école.

Des emplois souvent classés en professions intermédiaires

Du point de vue du devenir professionnel, les BTS et DUT sont plus de la moitié à accéder à la catégorie des professions intermédiaires. Soit sur des postes de technicien (pour les jeunes issus des filières industrielles), soit dans des fonctions administratives et commerciales d'entreprises (principalement pour ceux issus des filières tertiaires). Respectivement 48 % et 36 % des diplômés de DUT et de BTS industriels occupent, trois ans après leur entrée sur le marché du travail, un poste de technicien (ainsi, au moment de l'enquête, plus du tiers des postes de techniciens occupés par la Génération 2004 sont diplômés de BTS industriel et plus d'un dixième de DUT industriel).

Pour les sortants de BTS tertiaire, si 29 % exercent une profession intermédiaire administrative et commerciale, 24 % sont employés administratifs dans les entreprises. Même si les débouchés professionnels sont très proches pour les diplômés de DUT, ceux-ci bénéficient d'un avantage salarial systématique à l'issue des spécialités industrielles comme tertiaires.

Au sortir du DEUG, le spectre des emplois occupés par les jeunes trois ans après leur sortie de formation est, à l'instar des sortants de l'université sans diplôme, beaucoup plus dispersé : si 63 % d'entre eux sont sur des emplois de cadre ou de profession intermédiaire, aucune profession ne rassemble de fortes proportions de ces jeunes diplômés.

Tableau 14

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES EN 2007 PAR LES DIPLÔMÉS BAC+2 PROFESSIONNELS

	Part de la profession	Salaire médian net mensuel
Ensemble DUT industriels		1 500 €
Techniciens	48%	1 500 €
<i>dont Techniciens de prod. industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métal...)</i>	10%	
<i>dont Techniciens logistique, maintenance (hors informatique), environnement</i>	9%	
<i>dont Dessinateurs et Techniciens en construction mécanique & travail des métaux</i>	9%	
<i>dont Dessinateurs et Techniciens du BTP</i>	7%	
<i>dont Techniciens en informatique et télécommunications</i>	6%	
Ouvriers qualifiés industriels	8%	1 500 €
<i>dont Ouvriers de l'industrie Agroalimentaire, chimie...</i>	4%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	7%	1 700 €
<i>Contremaîtres, agents de maîtrise</i>	6%	1 800 €
<i>dont Conducteurs de travaux, chefs de chantiers</i>	3%	
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	5%	1 780 €
Ensemble DUT tertiaires		1 370 €
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	30%	1 470 €
<i>dont Secrétaires de direct°, Techniciens administratifs</i>	9%	
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	6%	
<i>dont Techniciens et commerciaux banques, assurances</i>	5%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	5%	
Employés administratifs des entreprises	19%	1 260 €
<i>dont Employés adm. des services techniques des banques, assurances</i>	8%	
<i>dont Employés services comptables et administratifs des entreprises</i>	5%	
Techniciens	10%	1 470 €
<i>dont Techniciens informatique et télécommunications</i>	8%	
Employés de commerce	7%	1 170 €
Cadres administratifs & commerciaux des entreprises	7%	1 790 €
Professions intermédiaires santé-social	5%	1 400 €
Ensemble BTS industriels		1 400 €
Techniciens	36%	1 480 €
<i>dont Techniciens logistique, maintenance (hors informatique), environnement</i>	8%	
<i>dont Techniciens en mécanique, travaux des métaux</i>	8%	
<i>dont Techniciens et dessinateurs BTP</i>	5%	
<i>dont Techniciens de prod° des ind. de transf. (agroaliment., chimie, métal...)</i>	4%	
<i>dont Techniciens en électricité-électronique</i>	3%	
<i>dont Techniciens en informatique et télécommunications</i>	3%	
Ouvriers qualifiés industriels	11%	1 400 €
<i>dont Ouvriers de la maintenance, entretien équipés indust.</i>	4%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	9%	1 450 €
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	4%	
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	4%	1 700 €
Ensemble BTS tertiaires		1 260 €
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	29%	1 300 €
<i>dont Secrétaires de direct°, Techniciens administratifs</i>	9%	
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	5%	
<i>dont Techniciens et commerciaux banques, assurances</i>	5%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	5%	
Employés administratifs des entreprises	24%	1 200 €
<i>dont Employés services comptables et administratifs des entreprises</i>	13%	
<i>dont Secrétaires</i>	4%	
<i>dont Employés adm. des services techniques des banques, assurances</i>	4%	
Professions intermédiaires santé-social	8%	1 420 €
<i>dont Techniciens médicaux, spécialistes appareillage médical</i>	5%	
Employés de commerce	8%	1 100 €
<i>dont Vendeurs spécialisés</i>	3%	
Employés de la fonction publique	7%	1 160 €
Ensemble bac+2 santé-social		1 600 €
Professions intermédiaires santé-social	98%	1 600 €
<i>dont Infirmiers</i>	64%	
<i>dont Kinésithérapeutes</i>	18%	
<i>dont Educateurs</i>	14%	
Ensemble Écoles d'arts bac+2		1 300 €
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	37%	1 400 €
<i>dont Concept. arts graphiques & assistants tech., spect. vivants et audio-visuels</i>	19%	
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	9%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	5%	
Professions de l'information, des arts et des spectacles	10%	1 150 €
<i>dont Artistes</i>	8%	
Employés administratifs des entreprises	9%	1 200 €
<i>dont Employés services comptables et administratifs des entreprises</i>	5%	
Employés de commerce	6%	1 040 €
<i>dont Vendeurs</i>	5%	

► Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un DUT industriel et qui travaillent en 2007, 48 % occupent un emploi de technicien.

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

3.3. Le niveau bac+3

Une entrée dans la vie active relativement aisée

Au cours des dernières années, l'offre de formation au niveau L s'est très fortement développée : en 2004, plus de 1 600 licences professionnelles étaient disponibles en France, contre seulement 176 en 2000. La mise en place de ce diplôme a notamment permis aux étudiants de BTS et DUT de poursuivre leurs études une année supplémentaire et de valider une formation professionnelle au niveau bac+3. Ainsi plus de la moitié des jeunes sortis en 2004 avec comme plus haut diplôme une licence professionnelle sont titulaires d'un BTS et plus d'un tiers, d'un DUT. Pour autant, le niveau L3 n'est pas un niveau auquel les jeunes sortent fréquemment mais représente plutôt pour beaucoup un tremplin pour poursuivre en master. Ainsi, les diplômés au niveau L3 ne représentent que 13 % des jeunes entrés dans la vie active en 2004 après un cursus dans l'enseignement supérieur.

L'analyse de l'insertion des diplômés d'une licence professionnelle montre que ce diplôme est réellement efficace sur le marché du travail. En 2007, plus de 90 % d'entre eux sont en emploi et la grande majorité sont sur un contrat à durée indéterminée. La part de celles et ceux qui travaillent à temps partiel est très faible, y compris à l'issue des filières tertiaires. À ce niveau de sortie, les diplômés des filières professionnelles sont également mieux rémunérés que leurs homologues des filières générales même si l'accès à la catégorie cadre reste peu fréquent : trois ans après leur entrée sur le marché du travail, seulement 13 % des licenciés professionnels ont accédé à ce statut. La comparaison de leurs modalités d'insertion à l'aune de celles de leurs confrères issus de BTS ou DUT montre qu'une année d'études supplémentaire est profitable : leur taux de chômage est inférieur et les proportions d'emplois à durée indéterminée, de cadres et de professions intermédiaires sont nettement supérieures. De même, les salaires médians sont plus élevés respectivement de 100 et 200 euros par rapport aux DUT et BTS.

Pour autant, il existe des disparités entre les différentes filières. Par exemple, les filières de génie civil ou de mécanique-électricité cumulent une importante proportion de jeunes en emploi trois ans après leur formation, une forte proportion d'emploi à durée indéterminée et des salaires supérieurs à la moyenne. Au contraire, les filières de services aux personnes ou de services aux collectivités semblent réserver davantage de difficultés à leurs diplômés. Globalement, à l'instar de leurs homologues diplômés de niveau bac+2, les jeunes issus des filières industrielles semblent plus favorisés sur le marché du travail que ceux des filières tertiaires.

À la différence des filières professionnelles, les filières générales ne semblent pas constituer un atout pour les jeunes désirant se présenter directement sur le marché du travail sans poursuivre d'études supérieures au-delà de la licence. En effet, si l'avantage sur le marché des formations professionnelles est net au niveau bac+2, il l'est tout autant au niveau bac+3.

Tableau 15

SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2007 DES JEUNES DIPLÔMÉS DE BAC+3

Plus haut diplôme	Taux de chômage	Part des EDI	Part de temps partiel	Taux de cadres	Taux de P.I.	Salaire médian
Licence générale	7%	70%	19%	16%	65%	1 420 €
<i>Maths, Physique, Chimie</i>	3%	73%	12%	41%	55%	1 500 €
<i>Biologie, Santé</i>	10%	82%	17%	10%	79%	1 500 €
<i>Sciences de l'ingénieur</i>	3%	86%	13%	15%	71%	1 500 €
Licence Sciences dures	5%	79%	14%	25%	66%	1 500 €
<i>Lettres</i>	5%	76%	17%	15%	69%	1 500 €
<i>Langues</i>	10%	69%	20%	12%	62%	1 430 €
<i>Arts</i>	18%	52%	38%	14%	64%	1 100 €
<i>Histoire, Géographie</i>	6%	65%	21%	11%	72%	1 360 €
<i>Psychologie</i>	12%	59%	23%	5%	71%	1 240 €
<i>Sciences de l'éducation et autres LSH</i>	5%	65%	14%	7%	78%	1 410 €
<i>STAPS</i>	3%	67%	20%	26%	59%	1 400 €
Licence LSH	7%	66%	20%	14%	68%	1 400 €
<i>Droit, Sciences politiques</i>	13%	76%	17%	19%	49%	1 470 €
<i>Économie, Gestion, Communication</i>	10%	73%	18%	22%	56%	1 470 €
<i>A.E.S</i>	8%	70%	18%	10%	59%	1 300 €
Licences Droit, Économie, Gestion	10%	73%	18%	17%	55%	1 400 €
Licence professionnelle	6%	81%	3%	13%	65%	1 500 €
<i>Spécialités agricoles</i>	12%	67%	5%	6%	59%	1 350 €
<i>Transformation (Agroalimentaire, Chimie)</i>	5%	75%	2%	8%	74%	1 500 €
<i>Génie civil, Construction, Bois</i>	3%	94%	1%	16%	75%	1 640 €
<i>Mécanique, Électricité, Électronique</i>	5%	85%	0%	11%	74%	1 590 €
<i>Gest° P° ind. (concept°, maint., automat...)</i>	5%	82%	1%	11%	71%	1 590 €
Licence industrielle	5%	81%	2%	10%	72%	1 540 €
<i>Gestion, RH, Finances</i>	7%	88%	3%	18%	52%	1 500 €
<i>Commerce-Vente</i>	8%	87%	1%	15%	58%	1 500 €
<i>Information, Communication</i>	4%	77%	7%	19%	68%	1 500 €
<i>Services personnes (Tourisme, Social)</i>	8%	67%	14%	6%	52%	1 300 €
<i>Services collectivité (Urbanisme, Environ.)</i>	5%	69%	3%	10%	60%	1 400 €
Licences tertiaires	6%	80%	5%	15%	58%	1 470 €

► Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est une licence générale et qui travaillent en 2007, 70 % ont un emploi à durée indéterminée.

Tableau 16

SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2007 DES JEUNES DIPLÔMÉS DE LICENCES GÉNÉRALES

Plus haut diplôme	Part de ceux qui :		Variation des indicateurs si l'on exclut des calculs ceux passés par l'IUFM (écart en nombre de points)					
	sont entrés à l'IUFM	ont réussi le concours	Taux de chômage	Part des EDI	Part de temps partiel	Taux de cadres	Taux de cadres et P.I.	Salaire médian
Licence générale	42%	22%	+ 3	- 8	+ 4	- 4	- 4	-120 €
<i>Maths, Physique, Chimie</i>	71%	39%	+4	-27	+2	-16	+6	-150 €
<i>Biologie, Santé</i>	48%	35%	-2	-7	+4	+3	-12	-100 €
<i>Sciences de l'ingénieur</i>	59%	35%	+1	-4	-2	-7	+2	-10 €
Licence Sciences dures	61%	37%	+2	-10	+2	-10	+1	-100 €
<i>Lettres</i>	62%	42%	+7	-19	26	-6	-6	-420 €
<i>Langues</i>	43%	22%	+4	-8	+1	-4	-4	-160 €
<i>Arts</i>	20%	11%	+4	-8	+7	-1	-5	-90 €
<i>Histoire, Géographie</i>	49%	24%	+5	-7	+7	-2	-6	-160 €
<i>Psychologie</i>	25%	18%	+5	-14	+7	-3	-5	-40 €
<i>Sciences de l'éducation et autres LSH</i>	40%	20%	+2	-5	+7	-2	-4	-140 €
<i>STAPS</i>	51%	20%	+3	+1	+2	-9	+4	-120 €
Licence LSH	43%	22%	+4	-10	+7	-4	-3	-200 €
<i>Droit, Sciences politiques</i>	11%	8%	+1	-3	-6	-1	-2	-70 €
<i>Économie, Gestion, Communication</i>	16%	8%	0	0	-3	+3	-4	0 €
<i>A.E.S</i>	24%	7%	0	0	+1	-3	-3	0 €
Licence Droit, Économie, Gestion	18%	8%	0	-1	-3	0	-3	0 €

► Lecture : 42 % des jeunes dont le plus haut diplôme est une licence générale ont été inscrits en 1^{ère} année d'IUFM. Pour ceux dont le plus haut diplôme est une licence de lettres, le taux de chômage est de 5 % en 2007. Ce taux monte à 12 % si on exclut ceux passés par l'IUFM.

Source des tableaux 15 et 16 : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

En revanche, dès lors que les diplômés de licence générale complètent leur cursus en IUFM, ils ont des taux de chômage et des rémunérations comparables aux licenciés professionnels. *A contrario*, tous les indicateurs d'insertion sont nettement moins bons pour les licenciés qui ne sont pas passés par l'IUFM et sont entrés sur le marché du travail avec seulement une licence (cf. tableau 16).

Beaucoup de professeurs parmi les licenciés de filières générales

Un grand nombre des licenciés des filières générales de l'université travaillent majoritairement dans le secteur de l'éducation. Ainsi, plus de 60 % des licenciés en sciences dures et ou en lettres et sciences humaines sont, en 2007, professeurs des écoles, maîtres auxiliaires ou professeurs de l'enseignement secondaire. Cette proportion est bien moins importante chez les diplômés des filières de droit, sciences économiques et gestion, qui occupent quant à eux plus souvent des emplois en tant que cadre, profession intermédiaire ou employé dans les fonctions administratives ou commerciales dans les entreprises.

Quant aux jeunes diplômés de licences professionnelles, ils ont des débouchés proches de leurs homologues de BTS/DUT avec, cependant, une propension à devenir profession intermédiaire – voire cadre – plus élevée et donc des niveaux de rémunération supérieurs. Près de la moitié des jeunes de licence professionnelle industrielle occupent un emploi de technicien : ils représentent un dixième de l'ensemble des techniciens présents dans Génération 2004. Ils travaillent principalement dans l'industrie des biens d'équipements et l'automobile mais aussi dans les services qualifiés aux entreprises. Près d'un tiers des jeunes licenciés des filières tertiaires sont classés en tant que profession intermédiaire administrative et commerciale en entreprise mais aussi en tant que technicien en informatique et télécommunications. Les principaux secteurs représentés sont le service qualifié aux entreprises et le commerce. Au total, les deux tiers de l'ensemble des jeunes licenciés occupent, trois ans après la fin de leurs études, un emploi classé dans la catégorie des « professions intermédiaires » et seulement 13 % ont un statut de cadre.

Tableau 17

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES EN 2007 PAR LES DIPLÔMÉS DE LICENCE

	Part de la profession	Salaire médian net mensuel
Après une licence générale		
Ensemble Licences sciences dures		1 500 €
Professeurs des écoles, Maîtres auxiliaires, Aides éducateurs, ...	44%	1 500 €
<i>dont Professeurs des écoles</i>	30%	
<i>dont Maîtres auxiliaires</i>	7%	
<i>dont Aides-éducateurs et autre personnel éducation</i>	4%	
Professions scientifiques (y.c. prof secondaire)	25%	1 650 €
<i>dont Professeurs de l'enseignement secondaire</i>	23%	
Ensemble Licences Lettres et Sciences humaines		1 400 €
Professeurs des écoles, Maîtres auxiliaires, Aides éducateurs, ...	50%	1 450 €
<i>dont Professeurs des écoles</i>	28%	
<i>dont Aides-éducateurs et autre personnel éducation</i>	12%	
<i>dont Moniteurs, Éducateurs sportifs</i>	4%	
<i>dont Maîtres auxiliaires</i>	3%	
Professions scientifiques (y.c. prof secondaire)	12%	1 600 €
<i>dont Professeurs de l'enseignement secondaire</i>	12%	
Professions intermédiaires santé-social	7%	1 300 €
<i>dont Spécialistes de l'intervention socio-éducative</i>	4%	
<i>dont Spécialistes de l'animation socioculturelle et des loisirs</i>	2%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	6%	1 330 €
Ensemble Licences Droit, Sc. Eco, Gestion		1 400 €
Professeurs des écoles, aides-éducateurs	21%	1 450 €
<i>dont Professeurs des écoles</i>	12%	
<i>dont Aides-éducateurs et autre personnel éducation</i>	6%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	16%	1 410 €
<i>dont Secrétaires de direct^o, Techniciens administratifs</i>	7%	
Employés administratifs des entreprises	11%	1 260 €
Professions intermédiaires santé social	9%	1 350 €
<i>dont Spécialistes de l'intervention socio-éducative</i>	6%	
Après une licence professionnelle		
Ensemble Licences industrielles		1 540 €
Techniciens	46%	1 520 €
<i>dont Techniciens en mécanique, travaux des métaux</i>	13%	1 550 €
<i>dont Techniciens de prod^o des ind. de transf^o (agroaliment., chimie, métal...)</i>	8%	
<i>dont Dessinateurs et Techniciens du BTP</i>	6%	
<i>dont Techniciens logistique, maintenance (hors informatique), environnement</i>	6%	
<i>dont Techniciens, experts recherche publique</i>	5%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	11%	1 590 €
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	5%	
Ouvriers qualifiés industriels	8%	1 500 €
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	7%	1 990 €
Contremaîtres, agents de maîtrise	7%	1 700 €
Ensemble Licences tertiaires		1 470 €
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	30%	1 500 €
<i>dont Secrétaires de direct^o, Techniciens administratifs</i>	6%	
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	6%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	6%	
<i>dont Techniciens et commerciaux banques, assurances</i>	5%	
Techniciens	19%	1 510 €
<i>dont Techniciens en informatique et télécommunications</i>	10%	
Employés administratifs des entreprises	10%	1 300 €
Cadres administratifs & commerciaux des entreprises	7%	1 800 €
<i>dont Cadres banques, assurances</i>	4%	

► Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est une licence en sciences dures et qui travaillent en 2007, 44 % occupent un emploi de professeur des écoles, maître-auxiliaire ou aide-éducateur.

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

3.4. Le niveau bac+4

Des diplômés qui connaissent des difficultés d'accès au marché du travail

Près de 10 % des jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2004 détiennent un diplôme de niveau bac+4. Parmi eux, 60 % sont issus de l'université et diplômés de maîtrise.

Alors qu'ils ont validé une année d'études supplémentaire, les jeunes diplômés de M1, moins nombreux que les licenciés généraux à être passés par l'IUFM, sont globalement un peu plus souvent au chômage trois ans après leur sortie de formation et, lorsqu'ils sont en emploi, ne sont pas davantage sur des emplois à durée indéterminée. En revanche, ils sont mieux rémunérés et semblent accéder plus facilement à des emplois de cadres.

À l'instar de leurs homologues de niveau bac+3, les diplômés des écoles d'art de niveau bac+4 sont particulièrement touchés par le chômage (17 %). Leurs débuts professionnels se révèlent donc particulièrement problématiques et ils ne sont, trois ans après leur entrée dans la vie active que 62 % à occuper un emploi à durée indéterminée. Un quart d'entre eux travaillent à temps partiel et leur salaire médian est parmi les moins élevés des diplômés de l'enseignement supérieur.

Les diplômés d'écoles de commerce de niveau bac+4 connaissent, comme les titulaires de maîtrise, un taux de chômage relativement élevé (9 %), même s'ils entrent sur le marché du travail munis d'un diplôme de type professionnel. Mais, lorsqu'ils sont en emploi, ils occupent plus souvent des emplois de cadre et ont des rémunérations plus élevées (autour de 1 800 euros par mois).

Tableau 18

SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2007 DES JEUNES DIPLÔMÉS DE BAC+4

Plus haut diplôme	Taux de chômage	Part des EDI	Part de temps partiel	Taux de cadres	Taux de P.I.	Salaires médian
École d'art bac+4	17%	62%	25%	39%	47%	1 400 €
École de commerce & autre bac+4	9%	83%	5%	40%	49%	1 810 €
MST- MSG y compris maîtrise IUP	9%	80%	6%	31%	51%	1 600 €
M1 universitaire	9%	70%	13%	32%	49%	1 500 €
Sciences dures (y.c. Santé, SVT)	5%	71%	9%	52%	39%	1 550 €
Langues, Lettres, Arts	8%	69%	15%	37%	49%	1 500 €
Sc. humaines, Psycho et Éducation	7%	62%	18%	27%	54%	1 450 €
Économie, Gestion, Communication	12%	77%	8%	25%	48%	1 500 €
Droit, Sciences politiques	11%	74%	11%	23%	52%	1 430 €

► Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un diplôme d'une école d'art bac+4 et qui travaillent en 2007, 62 % ont un emploi à durée indéterminée.

Tableau 19

SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2007 DES JEUNES DIPLÔMÉS DE M1 UNIVERSITAIRE

Plus haut diplôme :	Part de ceux qui :		Variation des indicateurs si l'on exclut des calculs ceux passés par l'IUFM (écart en nombre de points)					
	sont entrés à l'IUFM	ont réussi le concours	Taux de chômage	Part des EDI	Part de temps partiel	Taux de cadres	Taux de cadres et P.I.	Salaires médian
M1 universitaires	23%	14%	+ 2	- 4	+ 1	- 5	0	-50 €
Sciences dures (y.c. Santé, SVT)	41%	28%	+4	-12	0	-5	-2	-50 €
Langues, Lettres, Arts	34%	20%	+3	-5	+3	-9	+2	-100 €
Sc. Humaines, Psycho et Éducation	26%	13%	+2	-8	+1	-6	+1	-150 €
Économie, Gestion, Communication	9%	5%	0	-1	+1	0	-2	0 €
Droit, Sciences Politiques	2%	1%	0	-1	0	+1	-1	0 €

► Lecture : 23 % des jeunes dont le plus haut diplôme est un master 1 ont été inscrits en 1^{ère} année d'IUFM. Pour ceux dont le plus haut diplôme est un master 1 en sciences dures, le taux de chômage est de 5 % en 2007. Ce taux monte à 9 % si on exclut ceux passés par l'IUFM.

Source des tableaux 18 et 19 : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

Des profils d'emplois proches des spécialités de formation

Près d'un quart des diplômés de master 1 sont passés ensuite par un IUFM. Nombreux sont ceux qui occupent de ce fait, trois ans après, des emplois dans l'Éducation nationale. À l'instar des licenciés, les professions d'enseignant sont fréquemment occupées par les diplômés des disciplines de sciences dures ainsi que par ceux de lettres et sciences humaines. Ainsi, les deux tiers des premiers occupent en 2007 un poste de professeur des écoles, de professeur de l'enseignement secondaire ou de maître auxiliaire ; c'est le cas pour plus de la moitié des seconds.

À l'issue d'une maîtrise en droit ou en sciences économiques et gestion ou d'une MST-MSG, près de la moitié des diplômés occupent un emploi classé en profession intermédiaire – principalement dans les professions administratives et commerciales des entreprises – et environ un quart exerce un emploi de cadre. Si les diplômés des écoles de commerce ont des destinations professionnelles relativement proches, ils accèdent néanmoins un peu plus souvent à la catégorie cadre en occupant notamment plus fréquemment les postes de cadre administratif et commercial dans les entreprises (21 %).

Les sortants des écoles d'art qui sont en emploi en 2007 occupent en majorité des emplois dans des métiers du secteur artistique : 33 % d'entre eux sont classés parmi les professionnels de l'information, des arts et des spectacles (dont la quasi-totalité en tant qu'artistes) et 28 % travaillent dans le spectacle vivant, l'audiovisuel ou les arts graphiques.

Tableau 20

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES EN 2007 PAR LES DIPLÔMÉS DE NIVEAU M1

	Part de la profession	Salaire médian net mensuel
Après un M1 professionnel		
Ensemble MST-MSG (y.c. Maîtrise IUP)		1 600 €
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	26%	1 530 €
<i>dont Secrétaires de direct^o, Techniciens administratifs</i>	9%	
<i>dont Techniciens et commerciaux banques, assurances</i>	5%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	4%	
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	12%	2 120 €
<i>dont Cadres fonctions administratives et financières</i>	5%	
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	12%	2 150 €
<i>dont Ingénieurs et cadres informatique, télécommunications</i>	7%	
Employés administratifs des entreprises	6%	1 260 €
<i>dont Employés services comptables et administratifs des entreprises</i>	4%	
Techniciens	6%	1 600 €
Professions intermédiaires administratives de la Fonction publique	4%	1 390 €
Ensemble Écoles d'arts bac+4		1 400 €
Professions de l'information, des arts et des spectacles	33%	1 570 €
<i>dont Artistes</i>	31%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	31%	1 500 €
<i>dont Concept. arts grap. & assistants tech., spect. vivants et audio-visuels</i>	28%	
Ensemble Écoles de commerce et autres bac+4		1 810 €
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	34%	1 810 €
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	7%	
<i>dont Secrétaires de direct^o, Techniciens administratifs</i>	6%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	6%	
<i>dont Techniciens et commerciaux banques, assurances</i>	4%	
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	21%	2 080 €
<i>dont Cadres fonctions commerciales</i>	7%	
<i>dont Cadres banques, assurances, immobilier</i>	5%	
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	13%	2 280 €
Après un M1 universitaire		
Ensemble M1 Sciences dures		1 550 €
Professions scientifiques (yc prof secondaire)	46%	1 650 €
<i>dont Professeurs de l'enseignement secondaire</i>	42%	
Professeurs des écoles, Maîtres auxiliaires, Aides éducateurs, ...	24%	1 500 €
<i>dont Professeurs des écoles</i>	8%	
<i>dont Aides-éducateurs et autre personnel éducation</i>	6%	
<i>dont Maîtres auxiliaires</i>	6%	
Techniciens	6%	1 350 €
Ensemble M1 Lettres et Sciences humaines		1 470 €
Professeurs des écoles, Maîtres auxiliaires, Aides éducateurs, ...	29%	1 400 €
<i>dont Professeurs des écoles</i>	11%	
<i>dont Aides-éducateurs et autre personnel éducation</i>	6%	
<i>dont Maîtres auxiliaires</i>	3%	
<i>dont Moniteurs, Educateurs sportifs</i>	3%	
Professions scientifiques (y.c. prof secondaire)	26%	1 650 €
<i>dont Professeurs de l'enseignement secondaire</i>	24%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	13%	1 410 €
Professions intermédiaires santé social	5%	1 200 €
Ensemble M1 Droit, Sc. Eco, Gestion		1 500 €
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	30%	1 490 €
<i>dont Secrétaires de direct^o, Techniciens administratifs</i>	13%	
<i>dont Techniciens et commerciaux banques, assurances</i>	9%	
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	5%	
Employés administratifs des entreprises	11%	1 250 €
<i>dont Employés services comptables et administratifs des entreprises</i>	5%	
<i>dont Employés adm. des services techniques des banques, assurances</i>	4%	
Cadres de la Fonction Publique	8%	1 900 €
Professions intermédiaires administratives de la Fonction publique	8%	1 490 €
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	7%	2 170 €
<i>dont Cadres banques, assurances, immobilier</i>	4%	
Professeurs des écoles, Maîtres auxiliaires, Aides éducateurs, ...	7%	1 500 €
<i>dont Professeurs des écoles</i>	4%	
Employés de la fonction publique	6%	1 200 €
Professions scientifiques (y.c. prof secondaire)	3%	1 550 €

▶ Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est une MST-MSG ou une maîtrise IUP et qui travaillent en 2007, 12 % occupent un emploi de cadre administratif et commercial d'entreprise.

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

3.5. Le niveau bac+5

Des modalités d'insertion plutôt favorables

Près d'un cinquième des jeunes gens sortis de l'enseignement supérieur en 2004 ont un diplôme équivalent au master 2. Plus de la moitié de ces diplômés viennent de l'université tandis que les autres sont issus des écoles de commerce, d'ingénieurs et d'architecture. Le niveau bac+5 semble constituer un seuil en termes d'insertion : il permet aux jeunes diplômés d'avoir des positions de cadre et des salaires nettement supérieurs à ceux des diplômés des niveaux inférieurs.

Les diplômés d'écoles de commerce et d'ingénieurs sont ceux qui connaissent l'insertion professionnelle la plus favorable. Au premier emploi, ils sont plus de la moitié à être embauchés en contrat à durée indéterminée avec des rémunérations médianes déjà supérieures à 1 700 euros par mois. En 2007, ils connaissent des taux de chômage très faibles (respectivement 6 % et 4 %), sont les mieux rémunérés (respectivement 2 300 et 2 150 euros) et plus de 90 % d'entre eux sont en emploi à durée indéterminée.

À l'université, les diplômés de certaines filières telles que les masters professionnels et les DESS en informatique connaissent des modalités d'insertion tout à fait comparables à celles des sortants des écoles. Très prisés sur le marché du travail, ils connaissent très peu de chômage et occupent pour 85 % d'entre eux des emplois de cadre. Ce taux les propulse en tête des jeunes universitaires les mieux rémunérés sur le marché du travail avec un salaire médian net mensuel de 2 000 euros. Près de 60 % d'entre eux sont ingénieurs et cadres d'études dans la recherche et le développement en informatique. En revanche, leurs homologues des filières chimie et sciences de la vie et de la terre (SVT) ont une insertion professionnelle moins aisée.

Dans une position intermédiaire, les diplômés de sciences de gestion, que ce soit à l'issue de master professionnel ou de master recherche, ont des débuts professionnels moins problématiques que leurs homologues de lettres et sciences humaines. Avec un taux de chômage relativement faible, ils sont cependant plus enclins que leurs confrères des sciences dures à devoir accepter des postes avec le statut de profession intermédiaire au détriment de celui de cadre.

Enfin, que ce soit à l'issue de master professionnel (ou DESS) ou de master recherche (ou DEA), les filières de lettres et sciences humaines cumulent les indicateurs d'insertion les moins favorables à ce niveau de formation. En témoigne notamment leur mauvais positionnement salarial relativement aux autres diplômés de bac+5. Les masters recherche et DEA sont particulièrement mal lotis avec un taux de chômage à trois ans très élevé (13 %) et une part de cadres inférieure à 50 %.

Tableau 21

SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2007 DES JEUNES DIPLÔMÉS DE BAC+5

Plus haut diplôme	Taux de chômage	Part des EDI	Part de tps partiel	Taux de cadres	Taux de P.I.	Salaire médian
École de commerce bac+5	6%	93%	3%	65%	27%	2 300 €
École d'Ingénieurs	4%	92%	1%	87%	10%	2 150 €
École d'architecture & autre bac+5	7%	83%	8%	63%	31%	1 950 €
M2 Recherche et DEA	10%	74%	12%	56%	33%	1 680 €
<i>Sciences dures (y.c. Santé, SVT)</i>	12%	70%	8%	57%	37%	1 700 €
<i>Langues, Lettres, Arts, Sc. humaines</i>	13%	61%	27%	44%	37%	1 450 €
<i>Économie, Gestion, Droit</i>	7%	86%	5%	64%	29%	1 850 €
Master Pro et DESS	7%	79%	6%	61%	31%	1 820 €
<i>Math, Physique, Chimie</i>	9%	79%	5%	72%	23%	1 860 €
<i>Biologie, Santé</i>	8%	73%	4%	66%	29%	1 800 €
<i>Sciences de l'ingénieur</i>	8%	83%	3%	68%	27%	1 950 €
M2 Sciences dures	8%	79%	4%	69%	26%	1 900 €
<i>Lettres, Langues, Arts</i>	6%	77%	10%	27%	55%	1 520 €
<i>Histoire, Géo</i>	8%	64%	5%	57%	34%	1 600 €
<i>Psychologie</i>	9%	65%	39%	76%	21%	1 400 €
<i>Autres Sciences humaines</i>	10%	65%	11%	39%	48%	1 470 €
M2 LSH	8%	66%	16%	53%	37%	1 500 €
<i>Informatique</i>	2%	91%	3%	85%	13%	2 000 €
<i>Droit, Sciences po,</i>	7%	78%	4%	56%	34%	1 800 €
<i>Sciences économiques</i>	6%	77%	2%	53%	37%	1 840 €
<i>Sciences de Gestion</i>	5%	87%	4%	55%	36%	1 920 €
<i>Communication</i>	11%	75%	6%	52%	41%	1 700 €
M2 Droit, Économie, Gestion	5%	84%	3%	60%	32%	1 900 €

Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un diplôme d'école de commerce bac+5 et qui travaillent en 2007, 93 % ont un emploi à durée indéterminée.

Tableau 22

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES EN 2007 PAR LES DIPLÔMÉS DES ÉCOLES BAC+5

	Part de la profession	Salaires médian net mensuel
Ensemble Écoles de commerce		2 300 €
Cadres administratifs & commerciaux des entreprises	52%	2 500 €
<i>dont Cadres fonctions administratives et financières</i>	20%	
<i>dont Cadres fonctions commerciales</i>	16%	
<i>dont Cadres banques, assurances, immobilier</i>	9%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	24%	2 000 €
<i>dont Techniciens des services financiers et administratifs</i>	9%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	6%	
<i>dont Technico-commerciaux, représentants</i>	4%	
Ensemble Écoles d'ingénieurs		2 150 €
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	73%	2 200 €
<i>dont Ingénieurs et cadres informatique, télécommunications</i>	22%	
<i>dont Ingénieurs et cadres mécanique, travail des métaux</i>	14%	
<i>dont Ing. & cadres fonctions connexes de la P^e (achats, logistique, méthodes...)</i>	11%	
<i>dont Ingénieurs et cadres électricité, électronique</i>	8%	
<i>dont Ingénieurs et cadres BTP</i>	6%	
<i>dont Ingénieurs et cadres des ind. de transf^o (agroaliment., chimie, métal...)</i>	6%	
Cadres administratifs & commerciaux des entreprises	9%	2 480 €
<i>dont Cadres fonctions administratives et financières</i>	3%	
Ensemble Écoles d'architecture et autres bac+5		1 950 €
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	23%	2 010 €
<i>dont Architectes salariés</i>	14%	
Professions libérales	14%	2 000 €
<i>dont Architectes libéraux</i>	11%	
Professions de l'information, arts, spectacles	18%	1 950 €
<i>dont Journalistes</i>	12%	
Techniciens	14%	1 800 €
<i>dont Techniciens BTP</i>	11%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	11%	1 530 €
<i>dont Techniciens arts et spectacles</i>	5%	

Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un diplôme d'école de commerce bac+5, et qui travaillent en 2007, 52 % sont cadres administratifs et commerciaux des entreprises.

Sources : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

Un accès fréquent aux emplois de cadre

Trois ans après leurs premiers pas dans la vie active, 87 % des diplômés d'écoles d'ingénieurs sont cadres, dont 73 % sur des postes d'ingénieur et cadre technique en entreprise. Près d'un quart d'entre eux sont ingénieurs en informatique. Comme les diplômés des écoles de commerce, ils travaillent plutôt dans des grandes entreprises (environ la moitié d'entre eux travaillent dans une entreprise de plus de 200 salariés, contre un quart de l'ensemble des sortants de l'enseignement supérieur). Un peu moins souvent sur des emplois de cadre (65 %), plus de la moitié des jeunes diplômés d'école de commerce occupent un poste de cadre administratif et commercial d'entreprise. Les fonctions les plus représentées sont les fonctions administratives et financières suivies des fonctions commerciales. Près de 70 % travaillent dans une entreprise de plus de 50 salariés et un tiers dans les firmes de plus de 500 salariés, principalement dans les secteurs du service qualifié aux entreprises, les assurances, la finance et l'immobilier, mais aussi dans le commerce.

À l'université, le niveau bac+5 marque une réelle diversité de débouchés trois années après la sortie du système éducatif.

L'un des principaux débouchés professionnels des masters recherche et des DEA est, comme pour les autres niveaux de l'université, l'Éducation : à l'issue des filières de lettres et sciences humaines, près de la moitié des diplômés exercent la profession d'enseignant (en école primaire, dans l'enseignement secondaire ou supérieur). Après l'obtention d'un DEA en sciences dures, 25 % des jeunes deviennent ingénieurs et cadres techniques en entreprise et 20 % occupent un poste classé en professions scientifiques. Enfin, après un master ou un DEA de droit, sciences économiques et gestion, 40 % des diplômés occupent des fonctions administratives et commerciales dans les entreprises en tant que cadre (21 %) ou en tant que profession intermédiaire (19 %) et 16 % sont devenus cadres de la fonction publique.

Plus de 60 % des jeunes sortants de master professionnel sont cadres au moment de l'enquête et les débouchés professionnels varient également selon les filières de formation. En sciences dures, plus de la moitié des jeunes sont devenus ingénieurs et cadres techniques en entreprise ; un dixième exercent un emploi de technicien. Dans ces disciplines, un tiers des jeunes travaillent dans les services qualifiés aux entreprises. Après un master ou un DESS en droit, sciences économiques et gestion, à l'instar de leurs homologues de DEA, près de la moitié des diplômés occupent des fonctions administratives et commerciales dans les entreprises (26 % en tant que cadre et 22 % en tant que profession intermédiaire). Les postes d'ingénieur et cadre technique (21 %) sont principalement occupés par les diplômés de la filière informatique.

Tableau 23

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES EN 2007 PAR LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES BAC+5 RECHERCHE

	Part de la profession	Salaire médian net mensuel
Ensemble M2 recherche (ou DEA) Sciences dures		1 700 €
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	25%	2 030 €
<i>dont Ing. et cadres d'études, recherche & développpt en informatique</i>	7%	
<i>dont Ing. et cadres d'études, recherche & développpt en mécanique</i>	5%	
<i>dont Ing. & cadres fonctions connexes de la P° (achats, logistique, méthodes...)</i>	4%	
<i>dont Ing. et cadres d'études, recherche & développpt des ind. de transformat°</i>	3%	
<i>dont Ing. et cadres d'études, recherche & développpt en électricité-électronique</i>	3%	
Professions scientifiques (yc prof secondaire)	20%	1 700 €
<i>dont Professeurs de l'enseignement secondaire</i>	12%	
Techniciens	6%	1 500 €
Ensemble M2 recherche (ou DEA) LSH		1 450 €
Professions scientifiques (yc prof secondaire)	27%	1 600 €
<i>dont Professeurs de l'enseignement secondaire</i>	15%	
Professeurs des écoles, des collèges, Maîtres auxiliaires, aides-éduc...	17%	1 400 €
<i>dont Professeurs des écoles</i>	4%	
<i>dont Maîtres auxiliaires</i>	3%	
<i>dont Aides éducateurs</i>	3%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	13%	1 410 €
Professions Information, arts, Spectacles	9%	1 830 €
<i>dont Journalistes</i>	4%	
Ensemble M2 recherche (ou DEA) Droit, Sc. éco, Gestion, Informatique		1 850 €
Cadres administratifs & commerciaux des entreprises	21%	2 280 €
<i>dont Cadres fonctions administratives et financières</i>	13%	
<i>dont Cadres banques, assurances, immobilier</i>	4%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	19%	1 600 €
<i>dont Techniciens des services financiers et administratifs</i>	11%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	3%	
Cadres de la Fonction publique	16%	2 000 €
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	10%	1 950 €
<i>dont Ing. et cadres d'études, recherche & développpt en informatique</i>	6%	

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.



Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un master 2 Recherche (ou DEA) en sciences dures et qui travaillent en 2007, 25 % occupent un emploi d'ingénieur et cadre technique d'entreprise.

Tableau 24

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES EN 2007 PAR LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES BAC+5
PROFESSIONNELS**

	Part de la profession	Salaire médian net mensuel
Ensemble M2 professionnels (ou DESS) Sciences dures		1 900 €
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	51%	2 000 €
<i>dont Ingénieurs et cadres informatique, télécommunications</i>	12%	
<i>dont Ing. & cadres fonctions connexes de la P° (achats, logistique, méthodes...)</i>	12%	
<i>dont Ingénieurs et cadres mécanique, travail des métaux</i>	7%	
<i>dont Ingénieurs et cadres des ind. de transf° (agroaliment., chimie, métal...)</i>	7%	
<i>dont Ingénieurs et cadres électricité, électronique</i>	4%	
<i>dont Ingénieurs et cadres BTP</i>	3%	
Techniciens	10%	1 500 €
<i>dont Techniciens de prod° des ind. de transf° (agroaliment., chimie, métal...)</i>	3%	
Ensemble M2 professionnels (ou DESS) LSH		1 500 €
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	16%	1 530 €
<i>dont Techniciens des services financiers et administratifs</i>	5%	
<i>dont Techniciens publicité, relations publiques</i>	3%	
Professions libérales	16%	1 410 €
<i>dont Psychologues, Psychothérapeutes (non médecins)</i>	16%	
Cadres administratifs & commerciaux des entreprises	11%	1 840 €
<i>dont Cadres fonctions administratives et financières</i>	4%	
<i>dont Cadres fonctions commerciales</i>	2%	
<i>dont Cadres publicité, relations publiques</i>	2%	
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	9%	1 850 €
<i>dont Ingénieurs et cadres BTP, Urbanistes</i>	3%	
Cadres de la Fonction publique	8%	1 710 €
Ensemble M2 professionnels (ou DESS) Droit, Sc. éco, Gestion, Informatique		1 900 €
Cadres administratifs & commerciaux des entreprises	26%	2 170 €
<i>dont Cadres fonctions administratives et financières</i>	13%	
<i>dont Cadres banques, assurances, immobilier</i>	8%	
<i>dont Cadres fonctions commerciales</i>	4%	
Professions intermédiaires administratives & commerciales des entreprises	22%	1 650 €
<i>dont Techniciens des services financiers et administratifs</i>	10%	
<i>dont Techniciens et commerciaux banques, assurances</i>	4%	
<i>dont Maîtrise des magasins de vente, Acheteurs</i>	3%	
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	21%	2 050 €
<i>dont Ingénieurs et cadres informatique, télécommunications</i>	15%	
<i>dont Ing. & cadres fonctions connexes de la P° (achats, logistique, méthodes...)</i>	2%	
Cadres de la Fonction publique	9%	1 850 €

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.



Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un master 2 professionnel (ou DESS) dans les sciences dures et qui travaillent en 2007, 51 % occupent un emploi d'ingénieur et cadre technique d'entreprise.

3.6. Les docteurs

De fortes disparités selon le type de doctorat

4 % des jeunes gens sortis de l'enseignement supérieur en 2004 abordent le marché du travail avec un doctorat. 35 % sont issus des disciplines de santé (médecine, pharmacie...), 38 % proviennent d'une filière de sciences dures (hors santé), 16 % détiennent un doctorat en lettres et sciences humaines, enfin, 11 % arrivent sur le marché du travail muni d'un doctorat de sciences économiques, sciences politiques ou gestion. À l'instar des autres niveaux de formation, la « valeur » du doctorat sur le marché du travail dépend fortement de la discipline dans laquelle il a été soutenu. Car même si le doctorat apparaît comme le diplôme le plus prestigieux de l'université, doté d'une forte valeur symbolique, il n'en reste pas moins que, trois années après l'obtention de leur diplôme, certains docteurs semblent encore avoir des difficultés à intégrer le marché du travail et sont encore nombreux à être à la recherche d'un emploi.

Ainsi, le taux de chômage peut doubler à l'issue de certaines disciplines par rapport au taux moyen de 6 % toutes filières confondues. Si les diplômés de santé (médecins, pharmaciens) ont un taux de chômage très faible (2 %), ceux de chimie, à l'instar de leurs homologues des niveaux inférieurs, sont nombreux à être dans cette situation (15 %). Les diplômés de sciences de l'ingénieur et d'informatique sont dans une position intermédiaire (6 %) tandis que ceux des filières de lettres et sciences humaines atteignent un taux de chômage de 10 %.

Globalement, près des trois quarts des docteurs occupent, trois ans après leur doctorat, un emploi à durée indéterminée, mais on observe également, sur cet indicateur, de fortes disparités selon les disciplines d'origine. Ce taux n'est que de respectivement 53 % et 59 % pour les docteurs en sciences de la vie et de la terre et ceux de chimie. Il est nettement supérieur pour ceux titulaires d'un doctorat dans une spécialité des sciences de l'ingénieur et informatique (87 %). Ces derniers connaissent des débuts de parcours professionnels tout à fait comparables aux jeunes issus des écoles d'ingénieurs avec des taux de chômage faibles, des propensions à être cadre et des salaires relativement élevés. Au niveau des salaires, seuls les docteurs ayant soutenu une thèse en sciences humaines ont un salaire médian n'excédant pas les 1 800 euros par mois.

La recherche et l'enseignement comme cible professionnelle privilégiée

Globalement, la grande majorité (92 %) des docteurs en emploi au moment de l'enquête sont devenus cadres. Cette proportion varie également grandement selon la discipline d'origine et seulement 76 % des docteurs en lettres, langues et arts sont dans ce cas.

Si, logiquement, les docteurs en santé se répartissent entre la catégorie de « professions scientifiques » en tant que médecins et pharmaciens salariés (respectivement 26 % et 24 %) et celle des « professions libérales » (38 %), plus de la moitié des docteurs hors santé travaillent dans le secteur public, dont la grande majorité dans la recherche ou l'enseignement. Un peu plus qu'un quart (28 %) occupent un emploi dans le secteur privé hors recherche et un cinquième dans la recherche privée. Cette proportion est plus élevée pour les jeunes docteurs issus des sciences de l'ingénieur et de l'informatique puisqu'elle s'élève à 35 %.

Quelle que soit la discipline d'origine, les professions scientifiques sont le principal débouché des jeunes docteurs. En sciences dures, la majorité d'entre eux sont enseignants dans le supérieur ou chercheurs dans le public. Néanmoins, le métier d'ingénieur reste un débouché certain pour ces derniers puisqu'un tiers d'entre eux occupent cette profession trois ans après leur doctorat.

En lettres et sciences humaines, près des deux tiers des jeunes docteurs exercent une profession scientifique en tant que professeur dans l'enseignement supérieur (42 %) ou secondaire (16 %) ou comme chercheur dans la recherche publique (6 %).

Après un doctorat de droit, sciences économiques ou gestion, plus de la moitié des diplômés sont également professeurs dans l'enseignement secondaire et supérieur ou chercheurs dans la recherche publique. Beaucoup sont aussi devenus cadres administratifs et commerciaux d'entreprises (12 %) ou cadres de la fonction publique (9 %).

Tableau 25
SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2007 DES JEUNES DOCTEURS

Plus haut diplôme	Taux de chômage	Part des EDI	Part de temps partiel	Taux de cadres	Taux de P.I.	Salaire médian
Doctorat	6%	72%	12%	92%	7%	2 170 €
<i>Médecine, pharmacie</i>	2%	74%	15%	97%	3%	2 520 €
<i>Maths Physique</i>	8%	77%	5%	91%	7%	2 100 €
<i>Chimie</i>	15%	59%	9%	91%	8%	1 910 €
<i>Sciences de la vie et de la terre</i>	9%	53%	5%	89%	9%	2 000 €
<i>Sc. ingénieur, Mécanique, Informatique</i>	6%	87%	2%	94%	5%	2 100 €
<i>Sciences dures (hors santé)</i>	9%	70%	5%	91%	7%	2 050 €
<i>Lettres et langues, Arts</i>	10%	76%	15%	76%	16%	1 950 €
<i>Sc. Humaines, Psycho et Éducation</i>	10%	63%	24%	81%	17%	1 800 €
<i>LSH</i>	10%	68%	21%	79%	17%	1 840 €
<i>Droit Sciences po., Économie, Gestion</i>	6%	81%	10%	92%	6%	2 100 €

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

► Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un doctorat et qui travaillent en 2007, 72 % ont un emploi à durée indéterminée.

Tableau 26
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES EN 2007 PAR LES DOCTEURS

	Part de la profession	Salaire médian net mensuel
Ensemble Docteurs Médecine, Pharmacie		2 520 €
Professions scientifiques	55%	2 500 €
<i>dont Médecins hospitaliers (sans activité libérale)</i>	26%	
<i>dont Pharmaciens salariés</i>	24%	
Professions libérales	38%	3 000 €
<i>dont Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)</i>	14%	
<i>dont Médecins libéraux généralistes</i>	13%	
<i>dont vétérinaires</i>	4%	
Ensemble Docteurs Sciences dures (hors médecine, pharmacie)		2 050 €
Professions scientifiques	53%	2 000 €
<i>dont Enseignants de l'enseignement supérieur</i>	24%	
<i>dont Chercheurs de la recherche publique</i>	21%	
Ingénieurs et cadres techniques des entreprises	32%	2 380 €
<i>dont Ing. et cadres d'études, recherche & développpt des ind. de transformat°</i>	12%	
<i>dont Ing. et cadres d'études, recherche & développpt en informatique</i>	5%	
<i>dont Ing. et cadres d'études, recherche & développpt en électricité-électronique</i>	4%	
<i>dont Ing. et cadres d'études, recherche & développpt autres industries</i>	3%	
<i>dont Ing. et cadres fonctions connexes de la P° (achats, logistique, méthodes...)</i>	3%	
<i>dont Ing. et cadres d'études, recherche & développpt en mécanique</i>	3%	
Ensemble Docteurs Lettres et Sciences humaines		1 840 €
Professions scientifiques (yc professeur du secondaire)	65%	1 970 €
<i>dont Enseignants de l'enseignement supérieur</i>	42%	
<i>dont Chercheurs de la recherche publique</i>	6%	
<i>dont Professeurs agrégés & certifiés de l'enseignement secondaire</i>	16%	
Ensemble Docteurs Droit, Sc. économiques, Gestion		2 100 €
Professions scientifiques	57%	2 100 €
<i>dont Enseignants de l'enseignement supérieur</i>	44%	
<i>dont Chercheurs de la recherche publique</i>	5%	
<i>dont Professeurs agrégés & certifiés de l'enseignement secondaire</i>	6%	
Cadres administratifs & commerciaux des entreprises	12%	2 040 €
<i>dont Cadres fonctions administratives et financières</i>	10%	
Cadres de la Fonction publique	9%	2 360 €
Professions libérales	8%	2 610 €
<i>dont Avocats</i>	8%	

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

► Lecture : parmi les jeunes dont le plus haut diplôme est un doctorat en médecine ou pharmacie et qui travaillent en 2007, 55 % exercent une profession scientifique.

Conclusion

Au cours des deux dernières décennies, l'enseignement supérieur a connu une expansion sans précédent. C'est également au cours de cette période que se sont intensifiées les difficultés d'insertion et de stabilisation des jeunes sur le marché du travail. Dès lors, les diplômés sont soupçonnés de ne plus être une protection efficace contre le chômage. Ils sont également accusés, en se multipliant, de se dévaloriser et de ne pas permettre à ses détenteurs d'éviter le déclassement en début de vie active. En 2006, le Haut Comité éducation-économie-emploi introduisait son rapport en ces termes : « *Cette forte progression n'a pas été sans avanies ni effets pervers : déséquilibre entre filières, inflation des formations offrant peu de débouchés professionnels, inquiétude individuelle et collective sur le rendement de l'investissement éducatif, déclassement – vrai ou ressenti – à l'embauche* » (Epiphane, Sauvageot et Stoeffler-Kern 2006).

Sans trancher entre les deux positions dominantes du débat actuel sur la dévalorisation des diplômés (Giret 2008), nous pouvons en revanche, à l'issue de ce nouveau panorama descriptif sur l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur, poser clairement quelques jalons.

Tout d'abord, le diplôme n'a jamais eu autant de valeur qu'aujourd'hui. Les jeunes sortants de l'enseignement supérieur, qui se sont présentés en 2004 sur le marché du travail sans diplôme supérieur au baccalauréat, ont été, relativement à ceux qui étaient titulaires d'un diplôme plus désavantagés encore que leurs homologues des générations précédentes.

Ensuite, en dépit des différentes dégradations du marché de l'emploi d'un côté et des diverses transformations de l'offre de formation de l'autre, la hiérarchie des diplômes reste inchangée. Depuis des décennies, entrer sur le marché du travail avec un diplôme de niveau bac+5 se révèle sans conteste un meilleur atout qu'aborder la vie active avec un diplôme bac+2 – en termes d'accès à l'emploi, de contrat et de temps de travail, de position professionnelle et salariale, etc.

Enfin, il existe toujours une forte corrélation entre l'origine sociale des étudiants et le type et niveau d'études auxquelles ils accèdent (et ainsi les sphères professionnelles qu'ils peuvent espérer atteindre). La massification de l'enseignement supérieur a bel et bien débouché sur une démocratisation quantitative sans pour autant en supprimer les inégalités (Prost 1986). Comme au sein de l'enseignement secondaire, « *l'affectation dans la filière et la spécialité de formation doit peu de chose au hasard* » (Arrighi, Gasquet et Joseph, 2009a). Le positionnement dans l'appareil productif pas davantage.



Références bibliographiques

- Arrighi J.-J., Gasquet C., Joseph O. (2009a), *Qui sort de l'enseignement secondaire ?*, Céreq, Note Emploi Formation, n° 41.
- Arrighi J.-J., Gasquet C., Joseph O. (2009b), *L'insertion des sortants de l'enseignement secondaire*, Céreq, Note Emploi Formation, n° 42.
- Calmand J., Hallier P. (2008), « Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active » Céreq, *Bref*, n° 253.
- Epiphane D., Sauvageot C. et Stoeffler-Kern F. (2006), *Objectif 50 % d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur*, Rapport du Haut Comité éducation économie emploi, Paris, La Documentation française.
- Giret J.-F., Moullet S., Thomas G. (2003), *De l'enseignement supérieur à l'emploi : les trois premières années de vie active de la Génération 98*, Céreq, Note Emploi Formation, n° 1.
- Giret J.-F., Molinari-Perrier M, Moullet S. (2006), *2001-2004 : les sortants de l'enseignement supérieur face au marché du travail*, Céreq, Note Emploi Formation, n° 21.
- Giret J.-F. (2008), « La dévalorisation des diplômés est-elle inéluctable », in J.-J. Paul et J. Rose (dir), *Les relations formation-emploi en 55 questions*, Paris, Dunod, p. 139-144.
- Prost A. (1986), *L'enseignement s'est-il démocratisé ?*, Paris, PUF.

Annexe

Sortants de l'enseignement supérieur selon le plus haut diplôme obtenu

plus haut diplôme obtenu	Effectifs	Répartition (%)	Part de l'apprentissage (%)
Sortants de l'enseignement supérieur en 2004	380 000	100	7
Baccalauréat (abandon ou échec BTS ou DUT)	28 400	7	11
		100	
<i>Industriel</i>	11 500	41	13
<i>Tertiaire</i>	16 900	59	10
Baccalauréat (abandon ou échec DEUG)	45 000	12	0
		100	
<i>Sciences dures</i>	6 600	15	/
<i>Lettres, Sciences humaines</i>	25 500	56	/
<i>Droit, Économie, Gestion</i>	12 900	29	/
BTS	74 300	20	14
		100	
Spécialités agricoles	6 700	9	26
Transformation (Agroalimentaire, Chimie)	4 000	5	17
Génie civil, Construction, Bois	2 200	3	7
Mécanique, Électricité, Électronique	8 800	12	11
Gest° P° ind. (conception, maintenance, automatisme)	7 200	10	15
Autre Industriel	1 000	1	6
<i>Ensemble des BTS industriels</i>	<i>29 900</i>	<i>40</i>	<i>16</i>
Gestion, RH, Finances	14 200	19	14
Commerce-Vente	11 700	16	16
Secrétariat, Bureauatique	7 000	9	8
Information, Communication	3 400	5	8
Services personnes (Tourisme, social)	6 900	9	7
Autre Tertiaire	1 200	2	21
<i>Ensemble des BTS tertiaires</i>	<i>44 400</i>	<i>60</i>	<i>12</i>
DUT	19 300	5	14
		100	
Mécanique, Électricité, Électronique	1 900	10	14
Autre Industriel	4 700	24	15
<i>Ensemble des DUT industriels</i>	<i>6 600</i>	<i>34</i>	<i>15</i>
Gestion, RH, Finances	4 000	21	18
Commerce-Vente	4 600	24	21
Autre tertiaire	4 100	21	4
<i>Ensemble des DUT tertiaires</i>	<i>12 700</i>	<i>66</i>	<i>14</i>
DEUG & DEUST	7 100	2	1
		100	
<i>Sciences dures</i>	1 200	17	5
<i>Lettres, Sciences humaines</i>	1 200	17	0
<i>Droit, Économie, Gestion</i>	4 700	66	0

plus haut diplôme obtenu

	Effectifs	Répartition (%)	Part de l'apprentissage (%)
École d'art bac+2	3 400	1	14
Bac+2 santé-social	30 700	8	2
Licence professionnelle	12 800	3	20
		100	
Spécialités agricoles	400	3	3
Transformation (Agroalimentaire, Chimie)	1 500	11	16
Génie civil, Construction, Bois	500	4	24
Mécanique, Électricité, Électronique	1 100	9	10
Gest ^o prod. ind. (conception, maintenance, automatisme)	1 900	15	21
Autre Industriel	300	3	9
<i>Ensemble des Licences industrielles</i>	<i>5 700</i>	<i>45</i>	<i>16</i>
Gestion, RH, Finances	2 200	17	33
Commerce-Vente	1 300	10	43
Information, Communication	1 900	15	14
Services personnes (Tourisme, Social)	700	6	9
Services collectivité (Urbanisme, environnement)	800	6	5
Autre Tertiaire	200	1	14
<i>Ensemble des Licences tertiaires</i>	<i>7 100</i>	<i>55</i>	<i>23</i>
Licence générale	38 200	10	0
		100	
Maths, Physique, Chimie	2 700	8	/
Biologie, Santé	2 000	5	/
Sciences de l'ingénieur	1 600	4	/
<i>Ensemble des Licences sciences dures</i>	<i>6 300</i>	<i>17</i>	<i>/</i>
Lettres	2 900	8	/
Langues	5 800	14	/
Arts	2 300	6	/
Histoire, Géographie	3 400	9	/
Psychologie	1 800	5	/
Sciences de l'éducation et autres LSH	5 400	14	/
STAPS	4 100	11	/
<i>Ensemble des Licences Lettres et sciences humaines</i>	<i>25 700</i>	<i>67</i>	<i>/</i>
Droit, Sciences politiques	1 600	4	/
Économie, Gestion, Communication	2 600	7	/
A.E.S	2 000	5	/
<i>Ensemble des Licences Droit, Économie, Gestion</i>	<i>6 200</i>	<i>16</i>	<i>/</i>
Autres bac+3	1 000	0	/
M1 universitaire	21 200	6	0
		100	
<i>Sciences dures (y.c. Santé, SVT)</i>	<i>2 900</i>	<i>14</i>	<i>/</i>
Langues, Lettres, Arts	5 500	26	/
Sciences humaines, Psycho et Éducation	5 400	25	/
<i>Ensemble des M1 Lettres et sciences humaines</i>	<i>10 900</i>	<i>51</i>	<i>/</i>
Économie, Gestion, Communication	4 700	22	/
Droit, Sciences politiques	2 700	13	/
<i>Ensemble des M1 Droit, Économie, gestion</i>	<i>7 400</i>	<i>35</i>	<i>/</i>

plus haut diplôme obtenu	Effectifs	Répartition (%)	Part de l'apprentissage (%)
École de commerce bac+4 & autre bac+4	5 700	1	30
MST-MSG y compris maîtrise IUP	6 700	2	7
École d'art bac+4	1 800	1	0
Master Recherche & DEA	7 000	2	0
Sciences dures (y.c. Santé, SVT)	1 900	100 27	/
Langues, Lettres, Arts, Sciences humaines	2 200	32	/
Économie, Gestion, Droit	2 900	41	/
Écoles de commerce bac+5	7 100	2	6
Masters professionnels & DESS	31 700	8	6
Math, Physique, Chimie	2 400	100 8	2
Biologie, Santé	1 900	6	0
Sciences de l'ingénieur	4 000	12	8
<i>Ensemble des M2 Sciences dures</i>	<i>8 300</i>	<i>26</i>	<i>5</i>
Lettres, Langues, Arts	900	3	0
Histoire, Géo	2 200	7	5
Psychologie	1 900	6	0
Autres sciences humaines	1 900	6	0
<i>Ensemble des M2 Lettres et sciences humaines</i>	<i>6 900</i>	<i>22</i>	<i>2</i>
Droit, Sciences po,	4 000	13	2
Sciences économiques	1 100	3	11
Sciences de gestion	7 700	25	10
Communication	1 000	3	9
Informatique	2 700	8	7
<i>Ensemble des M2 Droit, Économie, Gestion</i>	<i>16 500</i>	<i>52</i>	<i>8</i>
École d'Ingénieur	21 000	5	8
École d'architecture & autre bac+5	3 100	1	0
Doctorat	14 500	4	0
Médecine, pharmacie	5 100	100 35	/
Math Physique	900	6	/
Chimie	1 000	7	/
Sciences de la vie et de la terre	1 700	12	/
Sciences de l'ingénieur, Mécanique, Informatique	1 900	13	/
<i>Ensemble des docteurs en Sciences dures (hors santé)</i>	<i>5 500</i>	<i>38</i>	<i>/</i>
Lettres et langues, Arts	900	6	/
Sciences humaines, Psycho et Éducation	1 400	10	/
<i>Ensemble des docteurs en Lettres et sciences humaines</i>	<i>2 300</i>	<i>16</i>	<i>/</i>
<i>Ensemble des docteurs en Droit, Sciences politiques, Économie, Gestion</i>	<i>1 600</i>	<i>11</i>	<i>/</i>

Source : Céreq, enquête Génération 2004, interrogation 2007.

Glossaire

A

AES Administration économique et sociale

B

BTS Brevet de technicien supérieur

BTSA Brevet de technicien supérieur agricole

C

CDI Contrat à durée indéterminée

D

DEA Diplôme d'études approfondies

DESS Diplôme d'études supérieures spécialisées

DEUG Diplôme d'études universitaires générales

DEUST Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DUT Diplôme universitaire de technologie

E

EDI Emploi à durée indéterminée

I

IUP Institut universitaire professionnalisé

IUT Institut universitaire de technologie

L

LSH Lettres et sciences humaines

M

MSG Maîtrise des sciences de gestion

MST Maîtrise des sciences et techniques

P

PI Profession intermédiaire

R

RH Ressources humaines

S

STAPS Sciences et techniques des activités physiques et sportives

STS Section de techniciens supérieurs

STT Sciences et technologies tertiaires

SVT Sciences de la vie et de la terre

Les Notes du
Céreq

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

www.cereq.fr

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02
Tél. 04 91 13 28 28
Fax 04 91 13 28 80

Imprimé par le
Céreq
Marseille
Dépôt légal
3^e trimestre 2009
ISBN : 978-2-11-098142-4
ISSN : 1764-4054

Prix : 10 €